



Bienvenue

à LUCINGES



P 6

Une alimentation
électrique communale
plus verte

P 10

Balades & vous

P 20

CMJ

P 48

La Maison
Michel Butor



Travaux de reconstruction du toit de l'église de Lucinges dans les années 1900

Source :
Madame Marie-Françoise Chatelain

Ces photos sont extraites du fonds d'archives de Lucinges, un fonds riche de nombreuses photographies, cartes postales, films, témoignages sonores et écrits et disponible à la Bibliothèque Michel Butor.

Collectées dès les années 80, ces archives vivent et s'alimentent au travers du projet «Don de mémoire» initié en 2018 qui a pour but la valorisation du travail de mémoire réalisé et en construction à Lucinges. Depuis 2 ans, ce projet bénéficie de l'aide du Musée Paysalp, situé à Viuz-en-Sallaz.



Lucinges 1899-1900
Démolition de la nef de l'église de 1731-34. Le clocher de 1736, toujours en place.
La flèche abattue en 1794, reconstruction en 1796.

Travail de la terre et fenaisons dans les champs de Milly

Source : Germaine Gaillard et Germaine Jaillard



P04<26

MAIRIE

Mot du maire	P 04
Environnement	P 05
Une alimentation électrique communale plus verte	P 06<07
La forêt communale de Lucinges	P 08<09
Balades & vous	P 10<11
Travaux 2020	P 12<14
Les finances de la commune	P 15<17
CCAS	P 18
Lien social	P 19
Conseil municipal des jeunes (CMJ)	P 20<21
L'école	P 22
Périscolaire	P 23
Le 11 novembre	P 24
Octobre rose	P 25
Brèves	P 26

P27<45

ASSOCIATIONS

Contacts associations	P 27
Les associations	P 28<44

P44<47

COMMERÇANTS & ENTREPRISES

P48<55

ANNEMASSE AGGLO

La bibliothèque	P 48<49
La Maison Michel Butor	P 50<52
Un territoire d'équilibre(s)	P 53
A quoi sert Annemasse Agglo ?	P 54<55

P56<61

INFORMATIONS

Les agents de la commune	P 56<57
Etat civil	P 57
Un cours d'eau borde votre propriété ?	P 58
Application Chasseco	P 59
Infos pratiques	P 60
Démarches administratives	P 61
Expressions politiques	P 62

Bien vivre à Lucinges
Journal municipal édité par la commune de Lucinges
90 place de l'Église - 74380 Lucinges
Parution janvier 2021

Directeur de la publication :
Le maire, Jean-Luc Soulat

Directeur délégué :
Jean-Yves Beucher

Membres de la Commission

Communication :
Jean-Yves Beucher
Laurent Baud
Elisabeth Jovillain
Christelle Mascagni
Jennifer Mosconi
Arthur Bazin
Zoé Da Conceição

Photos et illustrations :
Associations - Mairie -
fotolia.com

Impression :
Uberty Jourdan - Bonneville -
Encre végétale et papier PEFC

Conception : Adeline Chiron
Brochure déposée à l'ISSBN courant 2021

Mot du maire

Chers Lucingeois,

Nous ne serons certainement pas très nombreux à regretter l'année 2020 tant cette dernière aura été éprouvante pour tout un chacun. En écrivant cela, je veux avoir une pensée pour toutes les personnes décédées l'année dernière dans notre commune et pour leurs proches qui n'ont pu organiser les sépultures comme ils l'auraient souhaité. Lors de ma cérémonie des vœux, qui n'a pas eu lieu cette année, je n'aurai pas manqué l'occasion de les citer afin de leur rendre hommage. Voilà qui est fait. Et je veux également souhaiter la bienvenue à tous les bébés nés en 2020. Nous essaierons de tirer profit de cette crise sanitaire pour leur laisser un monde meilleur.

Dans un autre registre et toute proportion gardée, je veux aussi avoir une pensée pour les jeunes adultes ou en passe de le devenir car si cette génération est plutôt épargnée par ce virus, bon nombre d'entre eux ont vu leur destin contrarié en 2020. Combien de jeunes n'ont pu effectuer leurs stages, ont dû différer leur intégration professionnelle ou reporter leur projet de voyage ? Certes comme on dit « ils ont toute leur vie devant eux » mais je comprends leur impatience ; la société doit prendre en compte cette réalité et les accompagner comme il se doit.

Je pourrais dépeindre en noir l'année écoulée mais plutôt que de s'attarder sur ce qui n'a pas marché, sur les nombreuses manifestations sociales, culturelles ou sportives qui ont été hélas annulées, nous avons cependant et fort heureusement de nombreux motifs de satisfaction.



Tout d'abord notre société a tenu bon, la solidarité nationale ou locale, certes imparfaite a permis le maintien de notre cohésion sociale.

Dans notre commune, l'année 2020 a vu l'ouverture de deux commerces, dont une reprise, d'un musée, et d'une activité de service avec la micro-crèche. Bien évidemment celles qui en sont à la tête, auraient préféré une année de lancement différente et on les comprend.

Mais on ne peut que saluer l'esprit d'entreprise qui les anime comme il anime nos autres commerçants. C'est un bienfait de cette crise sanitaire que de nous faire prendre conscience de l'intérêt de ces commerces et services de proximité. Les commerçants se sont toujours adaptés aux contraintes qui étaient les leurs ce qui nous a rendu cette année plus douce. Il était donc normal qu'en fin d'année, ceux qui étaient de nouveaux fermés pour raisons administratives reçoivent un soutien financier de la collectivité. Notre marché alimentaire, maintenu pendant le premier confinement, enregistre une fréquentation en hausse. Un stand de torréfaction artisanale de café est venu renforcer l'offre en fin d'année.

Je veux aussi vous parler de la formidable dynamique, entre la mairie, les associations, les commerçants et les particuliers créée autour d'Octobre Rose. Certes la 2ème vague est venue perturber ce bel élan mais notre commune a montré une belle image de solidarité.

Je ne voudrais pas oublier non plus l'opération « commandes au père Noël » initiée par les associations du Sou des écoles et des Parents d'élèves. Les Lucingeois ont massivement répondu présents à cette belle entreprise qui témoigne encore de la très grande cohésion entre les différents acteurs, associations, commerçants du village.

Et puis dernier motif de satisfaction, le samedi 19 décembre a vu l'installation du nouveau conseil municipal des jeunes (CMJ) réuni dans la grande salle de La Grange. La jeune génération, emmenée par Layana, nouvelle maire, et son adjoint Noa, pas intimidée par la taille de la salle, fourmille d'idées et de projets. Que du bonheur !

J'ai donc de très bonnes raisons de penser que nous aurons en 2021 de très grands motifs de satisfaction qui nous attendent. Vos élus, le maire en premier, seront pleinement mobilisés pour mener à bien les projets nécessaires à notre village et se tenir à vos côtés.

Je vous souhaite à tous, chers Lucingeois, une très belle année 2021 et vous assure de mon dévouement le plus total.

Jean-Luc Soulat

Maire

Vice-président d'Annemasse Agglo

Vice-président du Sidépage

Environnement

Minimiser ses déplacements pour cause covid, n'implique pas nécessairement de minimiser son plaisir : c'est pourquoi la commission environnement opte pour la positive attitude.

PÉPINIÈRE

Afin de nous rapprocher de la nature, 6 arbres fruitiers ont été mis en terre devant les immeubles de la Vignule, 1 décoratif et 1 mellifère dans le parc de jeux.

- ✓ 1 cognassier
- ✓ 1 Ginkgo Biloba ou arbre aux 40 écus. Cette espèce a environ 270 millions d'années. A Lucinges il s'appelle *Ginkgo Céline* en remerciement à notre chef technique qui est sur tous les fronts.
- ✓ 1 Pruneau de Passy
- ✓ 1 Poirier Beurré Hardy
- ✓ 3 Poiriers à greffer en 2022. Ces poiriers se nomment Poiriers Louis en remerciement au donateur.
- ✓ 1 Tilleul Henry qui a une floraison tardive juillet/août pour le plaisir des pollinisateurs.



Volatiles

La saison froide arrive ce qui engendre un manque de nourriture et d'eau pour les oiseaux. Le tarin des aulnes, le chardonneret élégant, les mésanges, les merles et fauvettes... comptent sur l'installation de nos mangeoires dans le village, c'est chose faite. Votre participation au remplissage est très appréciée. N'oubliez pas l'eau !

Acheter des graines AB, car les autres variétés finissent par rendre les volatiles stériles.



Un grand sourire...

... aux personnes qui nous font don d'arbres, fleurs et autres.

Visiblement, boudins et tartes ont apprécié les pommes/poires du verger communal des Granges.



Une alimentation électrique communale plus verte



Alimentation des bâtiments communaux et de l'éclairage public à partir d'électricité à Haute Valeur Environnementale

Lucinges a décidé depuis quelques années de s'engager activement dans la lutte contre le dérèglement climatique.

Depuis 2018, La chaufferie communale à énergie renouvelable (bois) permet de chauffer de nombreux bâtiments :

- ➔ L'ensemble des bâtiments communaux.
- ➔ L'ensemble des bâtiments de la commune gérés par Annemasse Agglomération.
- ➔ Quelques maisons individuelles.
- ➔ Trois bâtiments collectifs.
- ➔ Deux entreprises

L'extension de l'école ainsi que la construction de la salle communale, nous ont également permis de stocker 250 tonnes de CO₂ grâce à l'utilisation majoritaire de bois comme matériau de construction évitant ainsi que le CO₂ contenu dans l'arbre ne s'échappe dans l'atmosphère lors de sa décomposition ou de son utilisation comme source d'énergie.

IL ÉTAIT AINSI NATUREL QUE NOUS OPTIONS POUR UNE ÉLECTRICITÉ À HAUTE VALEUR ENVIRONNEMENTALE.



Qu'est-ce que l'électricité à Haute Valeur Environnementale (HVE) ?

Bien plus qu'une simple « énergie verte », il s'agit d'une électricité qui répond à l'ensemble des critères suivants :

- ➔ Elle est produite de manière **renouvelable** (barrage, éolienne, panneau solaire...)
- ➔ Le fournisseur d'électricité achète celle-ci directement auprès des **producteurs locaux** avec lesquels il s'engage sur du **long terme** leurs permettant de se développer.
- ➔ Le fournisseur s'engage à aider au **développement de nouveaux producteurs locaux** d'électricité renouvelable.
- ➔ Il s'engage aussi à privilégier les productions d'énergie renouvelable de **petite puissance** qui ont un **impact réduit sur l'environnement**.

En effet, plusieurs fournisseurs d'électricité « verte » ne remplissent pas ses conditions et se contentent de proposer une électricité produite dans une centrale à charbon ou nucléaire dont l'origine verte a simplement été achetée par contrat (l'électricité verte a donc été produite par un autre fournisseur).

Comment se déroule un changement de contrat d'électricité communal ?

La procédure est très règlementée et contrairement à un particulier qui peut changer de contrat d'électricité en quelques minutes, la procédure a duré près d'un mois.

Il a fallu passer par un appel d'offre qui a permis à plusieurs fournisseurs de « postuler ».

A la suite d'une analyse de leurs candidatures dont une part importante (60%) était basée sur la **qualité environnementale du contrat**, un candidat a remporté le marché. Il s'agit d'**Enercoop Auvergne Rhône Alpes**.

L'électricité est toujours acheminée par le réseau classique géré par Enedis (voir le « Zoom sur »). La **fiabilité (le risque de coupure) est donc identique** aux autres contrats et n'est pas liée au fournisseur.

Qui est Enercoop Auvergne Rhône Alpes ?

Il s'agit d'une Société Coopérative d'Intérêt Collectif (SCIC), c'est une **coopérative régionale** dont le siège est situé à Grenoble.



Elle fait partie d'un réseau national de 11 coopératives productrices d'électricité. Très connue dans le monde associatif, elle a participé à la création d'Energie Partagée qui est une structure qui investit l'argent des citoyens dans des **projets d'énergie renouvelable**. Elle **soutient aussi des sociétés locales et citoyennes** de production d'énergies renouvelables.

Elle est en plus **solidaire** et permet à ses clients de faire des micro-dons au travers de leur consommation d'électricité (comme lorsque l'on vous demande d'arrondir à l'euro supérieur à la caisse). Ces dons sont intégralement reversés à Energie Solidaire, un fond de dotation qui **contribue à la lutte contre la précarité énergétique**.

DEPUIS LE 1^{ER} DÉCEMBRE, LA MUNICIPALITÉ EST ALIMENTÉE À 98% EN ÉNERGIES RENOUVELABLES POUR SON CHAUFFAGE ET SON ÉLECTRICITÉ.



Quelles sont les prochains objectifs de réduction de l'empreinte environnementale de la commune ?

En 2017, l'ensemble de la commune de Lucinges (habitants et municipalité) émettait environ 4 000 tonnes de CO₂ par an.

Nos 2 actions (chaufferie et électricité HVE) ont permis de les **réduire de 300 tonnes** environ pour passer à 3700 tonnes.

Pour atteindre les **objectifs de l'accord de Paris d'ici à 2030** sur notre commune, il faudrait que 250 à 300 chaudières au fioul ou propane soient remplacées par des technologies utilisant des énergies renouvelables.

Nous devons donc **travailler avec les habitants** afin de les informer sur les aides et les technologies existantes pour qu'ils puissent eux aussi participer à la transition énergétique (pourquoi pas en optant pour une électricité à Haute Valeur Environnementale eux-aussi).

Vous aussi, soyez acteur de la transition énergétique et sautez le pas de l'électricité à Haute Valeur Environnementale ! Voici quelques fournisseurs spécialisés : Enercoop, Planète OUI, ilek, Plum énergie mais d'autres existent, vous pouvez les trouver sur <https://www.guide-electricite-verte.fr>

ZOOM SUR... l'acheminement de l'électricité

En France, l'acheminement de l'électricité se répartit entre plusieurs acteurs :

1. Les producteurs : ils gèrent les centrales électriques (barrages, parcs éoliens, centrales nucléaires, centrales photovoltaïques, particuliers équipés de panneaux solaires...). On retrouve notamment de grands groupes comme EDF ou encore ENGIE mais aussi la CNR (Compagnie Nationale du Rhône), Enercoop et de nombreux autres dont de petits producteurs indépendants.

2. Le transporteur : il assure l'entretien et le développement du réseau électrique français. En France, c'est RTE (Réseau de Transport d'Electricité) qui gère le réseau.

3. Le distributeur : il assure l'acheminement de l'électricité jusqu'au consommateur final. Il veille sur la qualité de l'énergie fournie et s'occupe de la relève des compteurs. En France, c'est Enedis qui s'en charge.

4. Les fournisseurs d'énergie : ils s'occupent d'acheter l'électricité en gros à un ou plusieurs producteurs puis la revendent au client final. Vous retrouvez ici de nombreuses sociétés comme EDF, Total, Energies E.Leclerc, Enercoop, ekWateur, ilek, Planète OUI et bien d'autres.



REGENERO

Avec REGENERO, vous aussi franchissez le pas de la transition énergétique

REGENERO c'est la plateforme dédiée à la rénovation énergétique des logements sur le Genevois français.

Ce service public et indépendant, vous aide à concrétiser votre projet, étape par étape.

Ce service vous assiste pour :

- ➔ Des informations et des renseignements généraux.
- ➔ Des conseils techniques et financiers.
- ➔ Un diagnostic général.
- ➔ Une modélisation du projet.
- ➔ Une mise en relation avec des pros.

Contactez le service :

- ➔ Via le site internet : www.regenero.fr
Vous pourrez créer votre espace pour être accompagné, accéder à un conseil technique indépendant, et à un annuaire de professionnels référencés.
- ➔ Par téléphone au **04.58.57.00.87** ou par mail à l'adresse suivante : contact@regenero.fr
Pour un premier échange avec un conseiller.
- ➔ En direct, tous les jeudis matin de 9h à 12h à la Maison de l'Habitat au 15 avenue Emile Zola à Annemasse.

REGENERO est partenaire de la commune de Lucinges.

C'est un service du Pôle métropolitain du Genevois français, soutenu par la région Auvergne-Rhône-Alpes et l'ADEME.

La forêt communale de Lucinges



La forêt communale de Lucinges s'étend sur près de 120 hectares 23 ares 93 centiares. Elle s'étire sur le coteau des Voirons allant d'une altitude de 830m à 1370m.

Les arbres qui composent la forêt ont en moyenne 100 ans.

Les essences que vous allez rencontrer lors de vos balades dans notre belle forêt sont l'Épicéa, le Sapin, le Mélèze, le Hêtre, l'Erable, le Noisetier, le Charme, le Peuplier, le Saule, le Sorbier, le Frêne, le Châtaignier et le Robinier.



QUELQUES NOTIONS DE SYLVICULTURE

Vous pouvez rencontrer trois natures de peuplements forestiers :

- ➔ La futaie : les arbres sont issus de graines.
- ➔ Le taillis : les arbres sont issus des rejets de souches.
- ➔ Le taillis sous futaie : mélange des deux précédents.

La structure du peuplement peut être qualifiée de deux types :

- ➔ Régulière : les arbres ont tous à peu près le même âge.



- ➔ Irrégulière ou jardinée : les arbres ont des âges différents, on trouve alors des régénérations, des arbustes, des arbrisseaux et des arbres créant une stratification.



La composition du peuplement peut être :

- ➔ Mono-spécifique : une seule espèce d'arbre compose le peuplement.
- ➔ Mixte : plusieurs espèces d'arbres sont présentes.



UNE FORÊT COMMUNALE EST GÉRÉE PAR L'OFFICE NATIONAL DES FORÊTS (ONF)

L'ONF est un établissement public à caractère industriel et commercial, créé en 1964, et rassemblant plus de 9 500 professionnels. Ses missions principales sont la production du bois, le renouvellement des forêts, la préservation de la biodiversité et l'accueil du public.

Le technicien référent établit un document de gestion qui programme les coupes et travaux dans la forêt pour une durée de 20 ans, il s'agit d'un aménagement forestier. Un bon suivi permet, par exemple lors des plantations, de suggérer des essences adéquates au changement climatique ultra rapide que nos forêts subissent (par exemple ne plus planter d'épicéa en dessous de 1000m).

Ainsi une analyse régulière des sols, la surveillance de l'état sanitaire du peuplement et la connaissance du territoire permettent de maintenir la bonne santé de la forêt qui à son tour contribue à éviter les risques naturels, d'endiguer l'érosion, prévenir les feux de forêts et d'enrayer le déclin de la biodiversité.

Pour trouver une bonne conciliation entre forêt et ressource en bois, l'intervention de l'homme se doit d'être pointilleuse.

Des travaux sylvicoles sont planifiés et effectués tous les 7 à 9 ans dans chaque parcelle. Ainsi, se font du dépressage et du nettoyage dans les jeunes peuplements ou de l'élagage et des éclaircies dans les peuplements plus développés. Le but est de sélectionner et d'accompagner les arbres durant leur croissance pour obtenir la qualité voulue, ils sont dits « arbres d'avenir ».

Notre forêt et les bois qui la composent sont de qualité et sont recherchés par les professionnels pour être utilisés en éléments de charpentes ou dans la menuiserie.



Suite à une coupe de bois sur une parcelle, la régénération naturelle est valorisée et accompagnée par la plantation de jeunes plants de différentes essences. Les jeunes arbres sont plus dynamiques dans l'absorption du carbone.

Balades & vous...



Dans les coulisses de la mise à jour de la carte des itinéraires de randonnées sur Lucinges

Avec un panorama à 360 degrés, du Mont-Blanc au Jura en passant par le Lac Léman et jusqu'à la Dent du Chat en Savoie, le sommet des Voirons est un lieu fréquenté des randonneurs.

Cependant, il n'y a pas que sur les hauteurs de Lucinges que nous pouvons nous balader. En effet, il existe de nombreux sentiers qui permettent de cheminer au travers des différents hameaux de notre village. Notre illustre écrivain, Michel Butor, les arpentaient d'ailleurs avec beaucoup d'ardeur.



Nombre d'entre vous parcourent ces itinéraires et certains possèdent d'ailleurs la carte des sentiers et de randonnée disponible en mairie. Malheureusement cette carte n'est plus à jour : certains chemins n'existent plus alors que d'autres ne sont pas indiqués du tout.

La branche « sentier » de la commission environnement a donc pris en main la mise à jour de cette carte. Le but est de vous proposer dans le courant de l'année 2021 une nouvelle version de cette carte avec :

- ➔ Les différents chemins présents sur la commune
- ➔ Une liste d'itinéraires permettant de découvrir les différents hameaux de notre village.

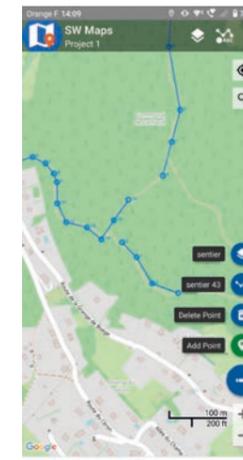
En parallèle, Annemasse Agglomération va mettre en place un balisage sur un nouvel itinéraire traversant notre commune :

- ➔ Le tour de Lucinges, cheminement au travers des différents hameaux de Lucinges. Celui-ci viendra compléter La boucle du Pralère, au départ du parking des Affamés et qui passe par les crêtes des Voirons.

Nous allons profiter de leur démarche pour baliser les différentes boucles que nous mettrons en place. Cette opération se fera dans un second temps et pourra faire l'objet d'une participation des Lucingeois(es) pour sa mise en place (un balisage participatif).

COMMENT SE PASSE LA MISE À JOUR D'UNE TELLE CARTE DES SENTIERS ? VOICI LES DIFFÉRENTES ÉTAPES QUE NOUS SUIVONS :

1 Identification des sentiers : accompagné de notre sac à dos, d'une gourde et d'un GPS, nous parcourons les nombreux sentiers, chemins, et itinéraires jalonnant la commune.

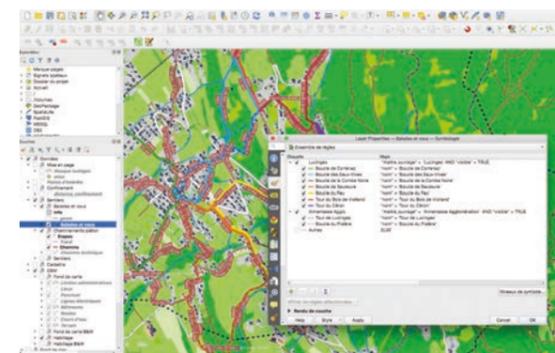


2 Mise à jour des données cartographiques existantes : nous basons notre mise à jour sur les données cartographiques d'OpenStreetMap (voir le zoom). Les données qui en proviennent sont donc vérifiées, corrigées puis enrichies avec nos relevés.

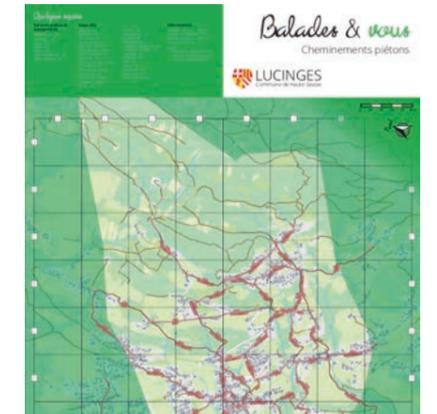
3 Définition des itinéraires de découverte : à partir des boucles préexistantes et sur la base de rencontres avec les différentes associations et personnes qui gravitent autour des randonnées, nous définissons de nouveaux itinéraires pour parcourir notre village.



4 Conception des cartes : les données sont ensuite mises en forme avec le logiciel spécialisé en cartographie et gratuit « Qgis ». Choix des couleurs et du style des objets, étiquetage et légende sont au programme.



5 Mise en forme et impression : les cartes sont enfin habillées (titre, informations...) avant d'être imprimées puis mises à disposition.

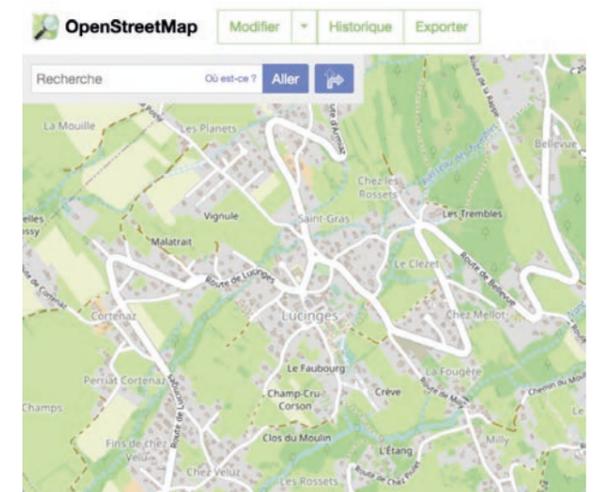


ZOOM SUR... OPENSTREETMAP

Vous connaissez sûrement Google Maps ou Apple Maps disponibles sur smartphones et sur internet. OpenStreetMap est la version participative et libre de ces services. Equivalent cartographique de Wikipédia, il s'agit d'un projet porté par une fondation à but non lucratif dont le rôle est de mettre à disposition gratuitement des données cartographiques du monde entier. Ce projet se veut participatif : des milliers de personnes contribuent à la cartographie du monde (y compris de grandes institutions comme l'IGN ou les services du cadastre français). Il est également ouvert : tout le monde est libre d'utiliser les données gratuitement pour tout type de projet.

Vous pouvez consulter la carte sur internet à l'adresse suivante :

<https://www.openstreetmap.org>



TRAVAUX 2020

Pour rappel, 2019 aura vu la fin des travaux :

- ✓ Du Manoir des Livres Michel Butor.
- ✓ De la première tranche de rénovation du groupe scolaire qui consistait à réaliser une extension par la création de 2 nouvelles salles de classe, sa mise en accessibilité complète et la mise en sécurité de son enceinte.
- ✓ De la salle communale "La Grange".
- ✓ De l'aménagement de la micro-crèche.
- ✓ De la première partie de sécurisation de la route de Lucinges au niveau de chez Veluz.

Travaux qui ont été réalisés avec le concours financier de l'Etat, de la Région et du Département.

En 2020, nous aurons réalisé :

+ AMÉNAGEMENT DU Bar Tabac Presse :

L'inauguration de l'Escapade Bar de Lucinges a eu lieu le 6 mars 2020, le promoteur nous avait livré un local brut et il restait les travaux de chape, carrelage, cloisons, plafond, électricité, chauffage et plomberie. Nous pouvons remercier les entreprises et bureaux d'études qui ont travaillé avec un grand professionnalisme pour finir leur mission dans les délais. Laetitia Dubois d'Onnion, la nouvelle gérante du bar, a réalisé la décoration et l'ameublement, nous lui souhaitons une pleine réussite dans son projet.

L'année 2020 aura été une période de transition entre la fin des travaux importants prévus au cours du précédent mandat et les futurs projets actuellement en cours d'études.

+ REMPLACEMENT DU Garde-corps

Route du Feu, les garde-corps du deuxième pont avaient été endommagés par la chute d'un grume lors du chargement sur un grumier. Le remplacement a été effectué et pris en charge par l'assurance de l'entreprise de transport pour celui situé en aval. Le garde-corps amont a lui été financé par la mairie.



+ INSTALLATION des bancs :

La commune a fait procéder à l'installation par le service voirie mutualisée de plusieurs bancs afin que les promeneurs puissent profiter de la vue lors de leurs balades. Ils sont situés parking de la Grange de Boège, La Rappe, Crêt Biron et Cortenaz. On vous souhaite de bonnes promenades et de bonnes pauses.

+ AMÉNAGEMENT local :

Après quelques travaux de mise aux normes, la Municipalité est très heureuse de l'ouverture de l'Echoppe Florale et souhaite à Amélie Rousseau une pleine et entière réussite à son projet.

+ ENTRETIEN PARC DU Manoir du Livre :

Suite à un diagnostic sanitaire des arbres et afin de garantir leur pérennité ainsi que la sécurité des usagers, il a été procédé à un élagage de plusieurs sujets.

+ TRAVAUX EAU ET ASSAINISSEMENT

Chantier des travaux d'eau et d'assainissement entre Les Gey et Le Feu, géré par Annemasse Agglo Maître d'Ouvrage. Quelques photos du chemin pendant et après l'enfouissement des nouveaux réseaux.



+ TERRASSE Salle Communale

Après de longs mois d'attente, le 6 septembre lors du vide greniers, nous avons pu enfin inaugurer la terrasse accessible au public de la salle communale "La Grange".



+ VERGER Communal :

Jeudi 1^{er} octobre 2020, les deux poiriers situés sur le talus en contrebas des immeubles de la Vignule ont été abattus. Ces arbres, secs et infestés de gui, devenaient une menace pour la préservation des fruitiers du verger communal nouvellement créé, ainsi que pour ceux des particuliers alentour. Courant novembre (voir page 5), ils ont été remplacés par plusieurs arbres, en harmonie avec les plantations déjà effectuées autour de la salle communale.

TRAVAUX 2020 (suite)

+ TRAVAUX HAMEAU DE LACHAUD

La société COLAS a réalisé les travaux de voirie route des Affamés au lieu-dit Lachaud (busage de fossé, remblaiement, profilage, enrobés). Cette chaussée était très dégradée et il était devenu urgent de la rénover.



+ LAMELLES DIRECTIONNELLES

Afin d'améliorer la signalétique au centre du village et notamment pour indiquer l'emplacement des parkings, nous avons mis en place des lamelles directionnelles.



+ RÉNOVATION MONUMENT AUX MORTS



À l'automne, le monument aux morts a été rénové et les lettres des noms changées

+ TRAVAUX ENVISAGÉS DANS LES ANNÉES À VENIR

- ➔ Poursuite des travaux de sécurisation de la route de Lucinges et aménagement d'un PAV (point apport volontaire).
- ➔ Etude de sécurisation de la route de Bellevue entre le centre du village et la sortie de l'agglomération.
- ➔ Rénovation des terrains de tennis.
- ➔ Mise en place d'un ralentisseur route d'Armiaz.
- ➔ Rénovation de l'école
- ➔ ...

LES FINANCES de la commune

Les finances communales face au COVID

L'année 2020 a été une année particulière en raison du contexte lié à la pandémie.

Tout comme les particuliers, les collectivités locales ont été impactées à la fois dans leur organisation interne mais également au niveau de leurs finances. Nous avons donc été particulièrement vigilants à maîtriser les finances de la commune dans ce contexte inédit.

Nous avons également souhaité soutenir nos commerces de proximité et valoriser la solidarité de nos agents communaux en octroyant une prime exceptionnelle aux agents du périscolaire ayant gardé les enfants de parents soignants durant la 1ère période de confinement.

Le constat que l'on peut réaliser en fin d'exercice se résume ainsi :

Au niveau du budget de fonctionnement de la commune, l'impact du COVID est présent sur nos recettes mais également sur nos dépenses.

Les subventions aux associations :

➔ Une partie des subventions aux associations (environ 50%) votées au conseil municipal du 6 juillet n'a pas été versée du fait de la non-réalisation des manifestations, notamment la fête du village organisée par l'association N'Feta ou encore le

nettoyage des ruisseaux proposé par l'association « c'est quoi comme bestiole ».

➔ Le voyage de l'école n'ayant pas eu lieu, la subvention de 3.500€ n'a pas été versée. Elle sera provisionnée et mise à disposition dès que l'évènement sera réalisable.

L'école

➔ La fermeture de l'école pendant le premier confinement induit une baisse des recettes de fonctionnement, soit -35% des recettes liées au service périscolaire.

➔ Cette diminution sera toutefois compensée en partie par la baisse des dépenses liées à l'achat des repas auprès du traiteur.

INFO urbanisme

Les travaux d'aménagements extérieurs d'une habitation modifiant les façades, les toitures ;
Les extensions d'habitation ou annexes de plus de 5 m² ;
Les nouvelles constructions (abri voiture, garage, abri jardin de plus de 5 m²), murs, clôtures, piscines, panneaux photovoltaïques...
sont soumis à déclaration auprès de la mairie.

Le soutien aux commerçants :

- La commune a accordé des reports de paiement à certains commerçants concernant le versement des loyers lors du premier confinement.
- La volonté de soutenir cette économie locale et le deuxième confinement nous a conduit à exonérer d'un mois de loyer tous les commerces qui étaient fermés au mois de novembre.

Ainsi, des décisions ont été prises pour garantir le bon fonctionnement de la commune avec une vraie volonté de communiquer, d'accompagner et de soutenir la vie de la collectivité.

Au regard de l'ensemble de ces éléments, l'impact du COVID sur les finances reste maîtrisé. De plus, une aide de 5 899€ du département a été octroyée à la commune pour palier entre autre à l'achat de fournitures d'hygiène et de protection.



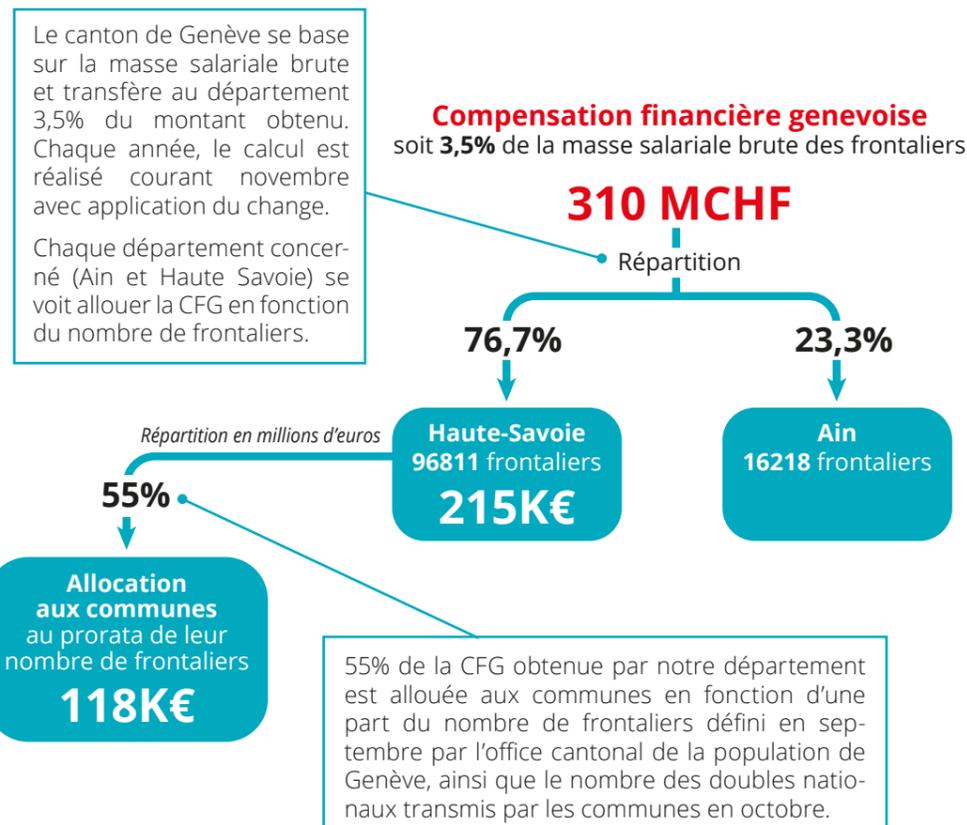
Les Fonds Genevois :

Afin d'avoir une vision globale et précise du budget 2020, la connaissance de la mécanique de la CFG (compensation des fonds Genevois) est nécessaire.

La recette de la CFG représente chaque année 25% des recettes globales de la commune. L'impact du COVID sur la CFG mérite un approfondissement.

Comment fonctionne cette compensation ?

PS : les chiffres pris pour l'exemple sont ceux de 2019



Pour l'année 2020, la CFG est plus importante qu'en 2019.

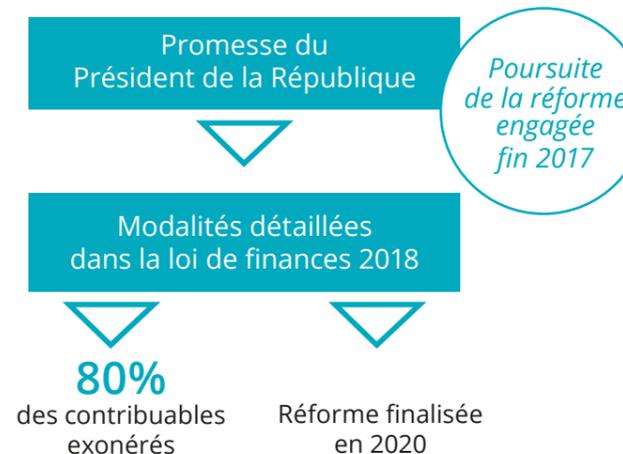
La raison peut s'expliquer par le calcul de la base de la masse salariale. En effet, le montant fixé par Genève représente 50% du solde de l'année précédente et les 50% restants une estimation de l'année en cours. Cette année, contrairement aux années précédentes, ce calcul a été réalisé en juin et non en septembre comme habituellement. On peut donc supposer que l'impact du COVID sur le nombre de frontaliers n'a pas eu de conséquences.

D'autre part, le taux de change appliqué est plus avantageux que celui de l'année précédente.

Ainsi, alors que nous avons perçu plus de 483 000€ en 2019, le montant dépasse 536 000€ en 2020 avec une évolution du nombre de frontaliers sur notre commune.

La Réforme sur la TAXE D'HABITATION

Au-delà de l'impact du COVID sur les finances de la commune, un autre élément important en 2020 est à relever : la dernière tranche de dégrèvement de la taxe d'habitation concernant 80% de la population française.



- 2018 → Dégrèvement à hauteur de **30%** pour les foyers fiscaux éligibles
- 2019 → Dégrèvement à hauteur de **65%** pour les foyers fiscaux éligibles
- 2020 → Dégrèvement à hauteur de **100%** pour les foyers fiscaux éligibles

Quel impact sur les collectivités ?

L'impact est limité :

Il est important de souligner que les recettes liées à la taxe d'habitation et à la taxe foncière sur le bâti et le non bâti représente plus de 40% des recettes de fonctionnement de la commune.

En compensation de la suppression du produit de la taxe d'habitation, les communes percevront dès 2021, la part départementale de la taxe foncière sur les propriétés

bâties. Et dans le cas où le produit de la taxe foncière ne suffirait pas à compenser cette suppression, un coefficient correcteur évolutif sera appliqué afin de garantir à chaque commune une compensation de la perte de la taxe d'habitation.

Dès le lancement de cette loi soit en 2018, la compensation a été mise en place à la hauteur des fonds reçus en 2017.

Concernant les 20% restants de la population, ils vont également connaître la suppression de la taxe d'habitation sur les 3 prochaines années de la même manière.

- En 2021 : **30%** de dégrèvement
- En 2022 : **65%** de dégrèvement
- En 2023 : **100%** de dégrèvement



INDEMNITÉS DES ÉLUS

En 2020, l'Etat a décidé d'une revalorisation des indemnités des élus de 20% dans les communes de 1000 à 3500 habitants.

Afin d'améliorer la représentativité des commissions dans le bureau (création d'un poste d'adjoint supplémentaire et de 3 postes de conseillers municipaux délégués), le maire et les adjoints de la commune ont accepté de réduire leurs indemnités mensuelles avec un taux passant de 51,6 % à 43 % pour le maire et de 19,8 % à 16,5 % pour les adjoints.

Situation avec 1 maire et 4 adjoints : 5.895,90 €/mois soit 70.750 €/an.

Situation actuelle avec 1 maire, 5 adjoints et 3 conseillers municipaux délégués, tous à taux réduit : 6.589,74 euros/mois soit 79.077 €/an.

Ainsi, l'écart annuel pour un adjoint supplémentaire et 3 conseillers municipaux délégués est donc de **8.237 €** (79.077 € - 70.750 €).

CCAS

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE



Le centre communal d'action sociale est un établissement public communal qui intervient dans les domaines de l'aide sociale, ainsi que dans les actions et activités sociales. Sa compétence s'exerce sur le territoire de la commune.

Son rôle principal est d'organiser l'aide sociale, de venir en aide aux personnes les plus fragiles, de lutter contre l'exclusion et d'accompagner les personnes âgées.

Son financement est assuré par les subventions accordées par la mairie et par les dons de particuliers.

Qu'avons-nous fait en 2020 ?

Les membres de la commission CCAS sont Jean-Luc Soulat (président), Annick Chicher (vice-présidente), Michèle Ciamporcero-Beauquis, Christelle Mascagni, Jean-Yves Beucher, Sylvie Huissoud, Patricia Janin, Patricia Soulat, Antonio Fadda.

Les personnes en difficulté peuvent demander l'assistance du CCAS, pour une étude de leur situation. Pour cela il faut contacter l'accueil de la mairie pendant les horaires d'ouverture ou lui adresser un mail à : accueil@lucinges.fr

Elles seront ensuite rapidement contactées, orientées, conseillées et également reçues si besoin, afin qu'un soutien leur soit apporté.

Depuis notre installation plusieurs aides ont été mises en place suite à des demandes.

Pour information : notre commune est reliée au Pôle Médico-social des Voirons situé à Ville-La-Grand et au Pôle Gérontologique du Genevois Français situé à Annemasse (numéros de téléphone en page 60).

Compte tenu de la pandémie, cette année a été très particulière et nous n'avons pu réellement nous mettre en place qu'au mois de juin.

Ceci ne nous a pas empêché d'organiser deux distributions de masques anti-Covid dans les boîtes aux lettres des aînés ainsi que quatre permanences qui ont été tenues dans la salle communale.

Nos projets ont aussi été quelque peu contrariés, nous avons été contraints, à notre grand regret, d'annuler les deux grands rendez-vous annuels des aînés : la sortie découverte de septembre et le repas du 29 novembre que nous avons mis beaucoup de cœur et d'énergie à préparer.

Nous avons organisé Octobre Rose avec la participation de nos commerçants.

La journée de soutien qui devait avoir lieu le 24 a dû être annulée au dernier moment mais nous avons rebondi et l'avons remplacée par la tenue d'un stand lors de deux marchés.

En fin d'année des colis de Noël ont été distribués aux personnes nées avant 1940 et une très belle carte de vœux a été envoyée à tous les aînés.

La préparation des colis s'est réalisée avec la collaboration des deux commerces de bouche de la commune : DP Boulangerie et Le Bonheur dans le Pré qui nous ont proposé des produits de grande qualité.

Le périscolaire s'est également mobilisé : les enfants, encadrés par le personnel d'accompagnement, ont confectionné de magnifiques fleurs en papier qui ont été jointes aux colis.



COMMISSION LIEN SOCIAL

VIE ASSOCIATIVE

Les membres qui la composent sont : Jean-Luc Soulat (président), Annick Chicher (vice-présidente), Michèle Ciamporcero-Beauquis, Patricia Charrière, Aline Favrat, Elisabeth Jovillain, Christelle Mascagni, Jean-Yves Beucher, Brigitte Beucher, Patricia Janin, Agnès Morand, Pascal Dupont

Cette commission concerne la culture, le sport et les associations.

Nous désirons apporter notre soutien à tous ces acteurs majeurs de la vie communale qui créent de l'activité, du divertissement, du lien social et qui permettent aux lucingeois de se rencontrer.

Au mois de septembre dernier nous avons organisé une réunion avec les associations de la commune. Les échanges ont été très constructifs. Ce moment nous a permis de tous nous présenter et de prendre connaissance des projets et besoins de chacun.

Il nous paraît important que les associations puissent se réunir et interagir quelques fois ensemble dans l'organisation de leurs événements, ceci permettrait que certains projets soient moins lourds à porter et à éviter l'épuisement des bénévoles.

À Lucinges nous avons la chance de posséder de magnifiques lieux, tels que la salle communale avec son parvis et son toit-terrasse, l'Archipel Butor (3 espaces de rencontre) et le parc du château, les places du village, le terrain de pétanque, l'agorospace et les tennis, qui permettent l'organisation de nombreux événements.

Dans notre village une multitude d'associations sont actives. Nous souhaitons qu'elles soient connues des lucingeois, c'est pourquoi nous avons le projet d'organiser un forum des associations à la fin du printemps.

Si vous avez besoin d'un renseignement ou d'un rendez-vous, vous pouvez contacter l'accueil de la mairie pendant ses horaires d'ouverture ou envoyez un mail à : accueil@lucinges.fr

Nous ne manquerons pas de prendre contact avec vous.

Développer le lien social entre les habitants et soutenir la vie associative

CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

INSTALLATION DU CMJ - ET ÉLECTION DU MAIRE DES JEUNES



Samedi 19 Décembre 2020 à la salle communale « La Grange », en présence du Maire Jean-Luc Soulat, et des membres de la commission CMJ, 17 enfants âgés de 9 à 12 ans, élus préalablement en octobre dernier, se sont réunis pour élire le Maire des jeunes et son adjoint pour un mandat de 2 ans.

L'élection s'est déroulée dans le respect des consignes sanitaires.

Avant de démarrer les élections, le Maire a exprimé sa satisfaction quant à l'implication des jeunes et notamment à la candidature de Maire des jeunes.

Le vote s'est déroulé comme pour une élection municipale, à la majorité absolue.

8 candidats au poste de Maire ont présenté leur projet, et après 3 tours, c'est Layana OUCHOUKHI qui a remporté l'élection avec 8 voix.

Cette année, nous avons ouvert un poste d'adjoint au Maire, et c'est Noa GAUCHER qui a été nommé avec 5 voix.

Ensuite, c'est la Maire des jeunes du précédent mandat, Floriane DERONT qui a remis les écharpes tricolores aux nouveaux élus.

Nous sommes fiers d'avoir cette année un binôme respectant la parité.

Le groupe a fait part en amont de 85 projets au total, une vingtaine autour de l'animation, (organisation de séances de cinéma à Lucinges), une vingtaine autour des



travaux (sécurisation des routes, plus de jeux à l'agora), une dizaine autour de l'école (installation de plus de jeux dans la cour) et une dizaine autour du sport (parcours de santé, organisation de rencontres sportives).

Le conseil municipal se réunira environ 6 fois par an. La première réunion se déroulera le 23 janvier pour sélectionner les projets qui pourront être mis en œuvre sur le mandat.

Membres de la commission CMJ :

Jean-Luc Soulat - Président,
Jennifer Mosconi - vice-Présidente,
Laurent Baud, Elisabeth Jovillain,
Stéphanie Bajoux et
Pascal Dupont.

Beaucoup de projets intéressants, nous avons du pain sur la planche !



Si je suis élue

Le ferai en sorte qu'il y ait :

Des journées à thème

- Une journée nettoyage de la nature
- Une chasse aux oeufs à Paques
- Une soirée Halloween
- Décoration générale du sapin de Noël



Des activités

- Des cours de premier secours
- Un cinéma plein air en été
- Une tombola
- Des tables de ping-pong

Déplacement

- Plus de trottoirs
- Plus de pistes cyclables
- Les bus monteraient plus régulièrement à Bellevue



Car j'ai plein de bonnes idées ☺

Mettre des dos d'ânes pour la sécurité de votre famille



Installer un distributeur d'argent car les cartes bancaires ne sont pas toujours acceptées



Installation d'un grand sapin Noël. Chacun apporte une boule pour le décorer



Films en plein air sans sortir de sa voiture. Vente de pop corn pour financer l'installation



Camp de vacances pour les Lucingeois !!!



PLUS QUE JAMAIS À L'ÉCOLE DES CITOYENS...

Cette année 2020 a été marquée par « l'école à la maison ». Parents et équipe enseignante ont travaillé ensemble pour permettre, avec succès, à nos jeunes citoyens de ne pas perdre le fil de leurs apprentissages scolaires. Pendant le premier confinement, les enseignantes ont envoyé un plan de travail détaillé tous les 1 ou 2 jours, par mail ou via l'Espace Numérique de Travail (ENT) de l'école, et ont gardé le contact grâce à des classes virtuelles très appréciées des enfants. Dix enfants de soignants ont été pris en charge à l'école par une équipe mixte enseignantes-agents du périscolaire.

Après ces quelques semaines à être privés du « vivre ensemble », suivies des vacances d'été, les enfants ont retrouvé avec bonheur les joies et les heurts de la vie en collectivité.

Masqués depuis la rentrée, cela n'empêche en rien nos chers élèves de se dépenser avec plaisir lors des récréations.



La bibliothèque est fermée ! Que cela ne tienne, Justine, notre dévouée bibliothécaire vient jusqu'à nous pour le plaisir de tous !



Pas de sports de contacts ! Qu'importe, un petit duel « escrime » avec des manchons en mousse pour développer le respect de l'autre tout en maintenant son corps en forme, et le tour est joué !



Apprendre à écrire, lire, compter, créer....



CÔTÉ PÉRISCOLAIRE

Jolies fleurs ! Je réalise de jolies fleurs afin de faire des bouquets qui seront offerts aux personnes isolées pour les fêtes. Je suis fier de participer à cette action et puis c'est rigolo, l'équipe nous fabrique des pompons de « pom-pom girl » avec les chutes. J'ai même eu droit à une petite récompense pour mes œuvres.



Atelier pâte à sel. Je croyais que j'allais faire un gâteau...

Ben non ! j'ai réalisé un petit bougeoir en pâte à sel. Le plus long, c'est d'attendre qu'il cuise au four. Je l'ai peint puis ramené à la maison.



Mon arbre mains. Je suis tout petit, j'ai dessiné ma main et collé plein de morceaux de papier pour faire un arbre. J'avais beaucoup de colle sur les doigts mais heureusement mes doigts ne sont pas restés collés au papier...

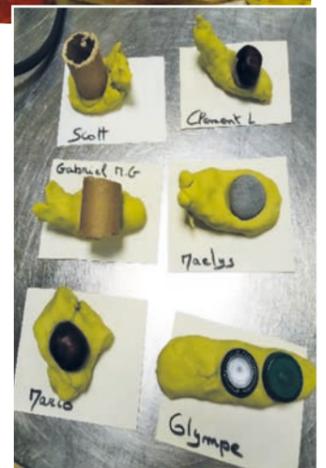


Artistique rig. Une main toute molle. J'ai rempli un gant avec du riz coloré, c'était marrant j'ai pu lui faire prendre toutes les formes que je voulais. Bien sûr je n'ai pas oublié de faire un nœud sinon le riz aurait filé.

Merci aux parents pour leur confiance, merci à toute l'équipe pour son investissement et sa créativité. Le service périscolaire vous présente tous ses vœux pour cette année.

Sophie Meriot
Responsable services périscolaires

Feuilles et escargots. J'ai ramassé des feuilles je les ai collées sur un nez dessiné, c'est magique, j'ai fait un lion. J'ai modelé et encore modelé, ajouté quelques objets et hop ! voilà mon escargot tout chaud.



CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE

UNE CÉRÉMONIE SOBRE

Confinement oblige, la cérémonie traditionnelle du 11 novembre commémorant l'armistice de 1918 et marquant cette année le centenaire du choix du soldat inconnu, s'est déroulée en comité restreint sur la place village.

M. le Maire Jean-Luc Soulat, en présence de Mme Virginie Duby-Muller députée, de Mme Sylviane Noël sénatrice, de MM Loïc Hervé et Cyril Pellevat sénateurs, ainsi que de plusieurs élus du conseil municipal, a procédé à un dépôt de gerbe devant le monument aux morts.

Les participants se sont ensuite recueillis lors d'une minute de silence.



Octobre Rose

LUCINGES EN ROSE EN OCTOBRE

Le mois d'octobre est devenu le mois de la lutte contre le cancer du sein.

L'objectif est de sensibiliser la population au dépistage du cancer du sein à travers l'organisation d'actions.

En France, ce fléau représente plus de 50000 nouveaux cas chaque année. 1 femme sur 8 est touchée et 1% des cancers du sein concerne les hommes.

Cette année encore, la commune de Lucinges s'est parée de rose !

Tous les commerçants du village et plusieurs associations ont répondu présents et ont proposé différentes surprises dédiées à Octobre Rose.

Des urnes roses ont été mises à disposition dans les commerces pour alimenter les dons au profit de la lutte contre le cancer du sein qui ont permis de récolter 2 236€.

Informations, expositions et animations ont donc été au programme du mois d'octobre avec plusieurs matinées sur le Marché..

Merci à tous pour cet engagement magnifique !



NOVEMBRE MUSICAL des Voiron

Pas de festival « NOVEMBRE MUSICAL des VOIRONS » 2020

Le second confinement du 28 octobre a entraîné l'annulation du festival qui devait se dérouler du 1^{er} au 15 novembre entre Bonne, Cranves-Sales, Lucinges, St Cergues, Machilly.

La programmation en avait déjà été modifiée pour s'adapter au premier couvre-feu ... mais la covid19 a eu la peau de la vie culturelle en général et du NOVEMBRE MUSICAL en particulier.

François Salque au violoncelle et Thomas Enhco au piano n'auront pas eu le plaisir de jouer une création de Vincent Le Quang à la salle « la Grange ».

Le quintette de Gabriel Pidoux n'aura pas eu la joie de nous faire

découvrir des œuvres de Barber, Ligeti, Jolivet et Ravel ni de présenter le lendemain les instruments à vents au jeune public.

Nous avons été également privés du spectacle surprise qui devait clôturer le festival le 15 novembre toujours à Lucinges.

Nous pensons à tous ceux qui sont impactés par cette crise, les créateurs, les interprètes, les techniciens du spectacle vivant.. et puis bien sûr, le public !



L'association « Novembre Musical des Voiron » forte de ses 41 membres dont un comité de 10 bénévoles s'attelle déjà, en collaboration avec son directeur musical François Salque, à l'organisation d'une brillante édition 2021.

RENDEZ-VOUS LES 5, 6, 7 & 12, 13, 14 NOVEMBRE 2021.

D'ici là, nous vous souhaitons de très belles perspectives pour cette nouvelle année 2021.

Rémi Peysson
Président NMV

DÉCORATION DE NOËL

Le sapin de Noël, le bonhomme de neige, les cervidés... toute une histoire. Ces objets sont devenus mythiques, traditionnels et ancrés dans notre patrimoine.

Cette année plus que jamais, grâce aux idées et à l'implication de nos agents techniques Céline, Jean-Marc et Daniel, le tableau de Noël emprunte largement les matières présentes dans la nature.

Nous espérons que vous avez apprécié cette décoration montagnarde.



Contact ASSOCIATIONS

- P40 ÉCOLE MUSI K DANSE**
Christophe De Almeida
49 clos des Mésanges
74380 Cranves-Sales
ecolemusikdanse@gmail.com
04 50 31 65 99
musikdanse.fr
@EcoleMusikDance
- P29 LUCINGES N'FÊTA**
Amélie Rousseau
90 place de l'Eglise
74380 Lucinges
lucinges.n.feta@gmail.com
@lucingesnfeta
- MOTOS ANCIENNES (MV AGUSTA CLUB DE FRANCE)**
Raphaël David
371 route du Céron
74380 Lucinges
- P42 NOVEMBRE MUSICAL DES VOIRONS**
Remi Peysson
441 route de la Charniaz
74380 Bonne
06 16 81 46 21
remi.peysson@aol.fr
novembre-musical-des-voiron.com
- P37 PAROISSE**
Marie-Françoise Chatelain
462 route de Milly
74380 Lucinges
paroissetrinite.org
- PÉTANQUE DE LUCINGES**
Valentin Buchot
petanque.lucinges@gmail.com
@Petanque de Lucinges
- P40 PROMENADES MUSICALES**
Janja Fritsch
271 chemin de Milly
74380 Bonne
jmifritsch@gmail.com
promenadesmusicales.weebly.com
- P28 REPRÉSENTANTS DES PARENTS D'ÉLÈVES**
Sandrine Bardonnet
116 place de l'Eglise
74380 Lucinges
rpe.lucinges@gmail.com
- P39 SAPINS DES VOIRONS**
Christiane Briffod
521 route de Possy
74380 Lucinges
- P42 SENTIERS ET RANDONNÉES**
Jeanine Talaia
61 allée de Trébilly
74380 Lucinges
jaja.talaia@orange.fr
- SOU DES ÉCOLES**
Tiffany Mellier
116 place de l'Eglise
74380 Lucinges
soudesecoles.lucinges2018@gmail.com
@Sou Des Ecoles Lucinges
- P43 TENNIS CLUB**
Claude Trouslard
116 place de l'église
74380 Lucinges
tennisclublucinges@gmail.com
@Tennisdelucinges
- P43 ANCIENS AFN (UNC-ALPES, SECTION DES VOIRONS)**
Lino Panato
56 rue Fernand David
74100 Ville La Grand
04 50 37 01 98
annemarie.phippaz@orange.fr
- P32 ASSOCIATION DE CHASSE COMMUNALE AGRÉÉE (ACCA)**
Hugues Felisaz
1081 route de Bellevue
74380 Lucinges
06 44 16 46 64
serge.cot@orange.fr
- P44 ASSOCIATION DES COMMERÇANTS DE LUCINGES**
Ludvine Marcillon
2011 route de Bellevue
74380 Lucinges
06 86 86 63 53
lucy.lebonheurdanslepre@gmail.com
- BADMINTON CLUB**
Claire Rocheteau
secretariat@badminton-annemasse.fr
- P34 BONNE ATHLETIC CLUB**
Philippe Gassilloud
207 chemin de la Cornache
74380 Bonne
sgjc.marty@orange.fr
bonneac.footeo.com
- P30 CAFÉ LITTÉRAIRE**
Nathalie Reynolds
44 place de l'Eglise
74380 Lucinges
nathreyn@yahoo.fr
- P33 C'EST QUOI COMME BESTIOLE !?**
Patricia Charrière
77 route de Cortenaz
74380 Lucinges
patricia.schell74@orange.fr
- P33 CŒUR DE VIOLONCELLE**
Stéphanie Parry-Janssen
72 chemin de Malatrait
74380 Lucinges
coeurdevioloncelle@gmail.com
- P35 DONNEURS DE SANG**
Philippe Froussart
Maison des sociétés
74380 Cranves-Sales
amicaleds.cranves@gmail.com
- P36 LA BOÎTE À DOUDOUS**
Carole Ripoll
49 clos des Mésanges
74380 Cranves-Sales
ripoll.carole@gmail.com
laboiteadoudous.org
@LaBoiteADoudous
- P39 LES SENS CIEL**
Pierre Gerbaz
578 route de Milly
74380 Lucinges
07 49 09 57 89
lessenscielandco@gmail.com
- P42 LE TEMPS DE SOUFFLER**
Barbara Lemmo
597 route du Feu
74380 Lucinges
barbaralemmo@orange.fr
- LE TEMPS DE VIVRE**
Denise Rivoire
70 chemin de la Cascade
74380 Lucinges
huidriv@orange.fr
- P38 LE TOURBILLON CHORALES**
Monique Barbedor
1378 route d'Armiat
74380 Lucinges
chorales-le-tourbillon@orange.fr
- P37 LIVRES D'ARTISTE 74**
MICHEL BUTOR
Martine Jaquemet
57 place de l'Eglise
74380 Lucinges
adla74mb@gmail.com
- LUCINGES D'HIER ET D'AUJOURD'HUI**
Denise Trolliet
274 route du Faubourg
74380 Lucinges

LES REPRÉSENTANTS DES PARENTS D'ÉLÈVES DE LUCINGES

Nous sommes un regroupement de 12 parents d'élèves élus pour un an d'octobre à octobre.

Toute personne ayant la responsabilité légale d'un ou plusieurs enfants scolarisés dans l'école de Lucinges peut devenir un membre des représentants des parents d'élèves élus. Chacune des 8 classes de l'école est représentée par au moins un parent, un titulaire et un suppléant s'il y a assez de monde.

En qualité de représentants élus, les titulaires siègent aux trois conseils d'école annuels (un conseil par trimestre) et détiennent une voix délibérative. Plus il y a de parents votants, plus les représentants ont un poids décisionnel. C'est pourquoi, il est important que **tous les parents de l'école** votent pour les représentants des parents d'élèves lors des élections du mois d'octobre.

Quelques semaines avant chaque conseil, nous organisons une réunion préparatoire où nous invitons tous les parents d'élèves de l'école de Lucinges à y participer.

NOUS AVONS POUR PRINCIPALES MISSIONS :

- ✓ Préparer les sujets qui seront discutés lors du conseil d'école (ordre du jour transmis par la directrice de l'école).
- ✓ Se rencontrer entre parents pour échanger sur différents thèmes autour de la vie scolaire et périscolaire.
- ✓ Informer les familles sur la vie de l'établissement.
- ✓ Faciliter les relations entre les parents d'élèves et le personnel de l'école.
- ✓ Intervenir auprès de la directrice de l'école ou des personnes concernées pour évoquer un problème particulier ou pour assurer une médiation à la demande d'un ou des parents.

Depuis quatre ans, nous faisons partie du Comité de pilotage du Projet Educatif Départemental et Territorial (PEDT), qui rassemble plusieurs personnes gravitant autour des enfants scolarisés à l'école de Lucinges.

Cette année, le PEDT n'est plus obligatoire car il concerne seulement les écoles qui ont des semaines de 4 jours et demi. Cependant, nous avons décidé de continuer notre collaboration.

La commission est constituée :

- ✓ Du cinquième adjoint de la commune, en charge de la vie scolaire (M. Baud)
- ✓ De deux élus (Mme Favrat et Mme Jovillain)
- ✓ De la directrice de l'école (Mme Baud-Grasset)
- ✓ De la responsable du périscolaire (Mme Meriot)
- ✓ De deux parents d'élèves (Mme Cagnon et Mme Bardonnnet).

C'EST UN PROJET CONÇU À L'INITIATIVE DE LA COMMUNE DE LUCINGES, LE BUT EST DE :

- ✓ Se concerter sur la journée continue de l'enfant au sein de l'école..
- ✓ Se coordonner afin de mieux respecter les rythmes et les besoins de chaque enfant.
- ✓ Trouver les meilleures adaptations pour que l'articulation entre les différents moments se fasse de manière fluide et agréable.

Tout ceci permettant aux enfants de bien étudier et d'être plus concentrés lors de la classe, de s'épanouir avec des journées moins fatigantes et plus agréables.

L'APE Lucinges a créé un site afin de permettre aux parents d'être au courant des informations et des actualités concernant l'école. Y sont regroupés les comptes-rendus, le trombinoscope, les actualités... Rendez-vous sur <https://apelucinges.home.blog/>

De plus, un groupe WhatsApp étendu à tous les parents de l'école est toujours d'actualité. Les parents désirants rejoindre ce groupe peuvent en faire la demande en envoyant un mail à rpe.lucinges@gmail.com. Cet e-mail permet également de faire des demandes de renseignements ou d'informations complémentaires auprès de l'APE Lucinges.

Les représentants des parents d'élèves



Pour ceux qui ne nous connaissent pas, Lucinges'n fêta (Lucinges en fête en patois) a pour but de promouvoir, soutenir et organiser des événements festifs et culturels sur la commune. Nous sommes présents lors de la fête du village et des soirées-concerts. Avec les fonds collectés, l'association s'engage à acheter et prêter du matériel aux autres associations du village.



cette raison que nous sommes ouverts à toute personne qui aimerait devenir bénévole au sein de notre association. En effet, nous cherchons activement de nouveaux membres pour compléter notre nouvelle équipe dynamique.

Que ce soit pour un simple coup de main lors de nos manifestations ou pour une implication plus importante dans l'organisation d'événements, nous avons besoin de vous.

Vous avez également des idées d'événement ou d'animation au sein de notre village (fête thématique, cinéma, spectacle, concert, gastronomie...) ? **Faites-nous-en part !!**

Nous restons dans les starting-blocks pour organiser un concert dès que possible, « The show must go on » comme aurait dit notre ami Daniel !!

L'année 2020 a été une très triste année pour le monde du spectacle. Tout le monde a été touché et Lucinges'n fêta particulièrement. Nous n'avons donc pas pu nous retrouver autour d'un verre, devant un spectacle ou sous notre splendide feu d'artifice annuel. Malheureusement il nous est impossible d'avoir plus de visibilité pour 2021, la situation étant trop incertaine pour le moment.

Cependant, un vent de nouveauté souffle sur l'association. En effet, nous venons de renouveler notre bureau qui se compose maintenant des membres suivants :

- ➔ Amélie Rousseau - Présidente
- ➔ Arthur Bazin - Trésorier
- ➔ Florian Lacroix - Secrétaire

Nous gardons grand espoir pour la mise en place de nouvelles animations au sein de la commune et c'est pour



Retrouvez-nous sur Facebook : <https://www.facebook.com/lucingesnfeta>
Et pensez à noter notre nouvelle adresse : lucinges.n.feta@gmail.com

Café littéraire

Si 2020 fut l'année des déceptions et des renoncements, elle n'en fit pas moins résonner pour autant une partition riche en émotions et réflexions.

Tout d'abord un début d'année empreint de tristesse, marqué par le décès de M. Julien Coutouly, créateur du Café littéraire de Lucinges et à qui nous avons rendu un bel hommage à l'occasion des 20 ans du Café en 2017.

Puis, la nostalgie a fait place à l'innovation et à l'enthousiasme partagé avec la visite guidée en avant-première du Manoir des livres, lequel devait prochainement ouvrir ses portes au grand public avec son exposition inaugurale prévue en février 2020.

Déjà, les basses Covid commençaient à se faire entendre...

Cela ne nous empêcha pas de recevoir le 3 février, pour notre plus grande joie et ce, depuis les débuts du Café littéraire, M. Georges Nivat, historien, traducteur et spécialiste du monde Russe. Il venait nous présenter les Entretiens de Lydia Tchoukovskaya avec la grande poétesse Anna Akhmatova. Ces duettistes-là, inséparables, partageaient outre le même amour de

la poésie, une mémoire phénoménale et furent toutes deux des victimes de la terreur Stalinienne.

Covid entamait alors son ouverture avec force et maestria...

Et tout s'arrêta, le 15 mars.

Une sidération. La petite musique de vie se faisait ténue, il fallait tendre l'oreille...

Pourtant le ciel, la terre, les montagnes, les arbres étaient toujours là. C'était nous qui avions bougé... Comprendre ?...

Le livre redevint central

Covid continuait son andante, en sourdine...

Et les Hommes se mirent à lire ou à (re)lire... Qui pour s'évader, franchir des frontières à la rencontre d'autres mondes, qui pour habiter sa solitude, comprendre les liens qui nous unissent, qui pour mieux se comprendre...

Le joli mois de mai arrivait, puis juin, un doux murmure reprenait, avec lui l'espoir de tout recommencer...

Naquit alors l'idée d'un déjeuner champêtre dans le

parc du Manoir des livres, pour se retrouver, pour se raconter, même si certes masqués.

Nous pouvions même nous prévoir une visite de l'exposition inaugurale, histoire d'aller *Une nuit sur le Mont-chauve*, faire la nique aux sorcières et autres créatures fantasmagoriques du livre-objet de Michel Butor et Miquel Barcelo.

Covid ne désarmait pas, le jeu des cymbales retentissait tandis que les roulements de tambours auguraient d'une 2ème vague...

A peine le temps de recevoir début octobre, Mme Chiara Meichtry-Gonet, notre 1er auteur des Editions Campiche, venue nous parler de son « Passage des coeurs noirs » où il était question de résilience

A peine le temps de participer à l'inauguration de l'Archipel Butor et à la Fête du livre d'artistes, que...

Covid était toujours là, il n'avait pas encore attaqué son final...

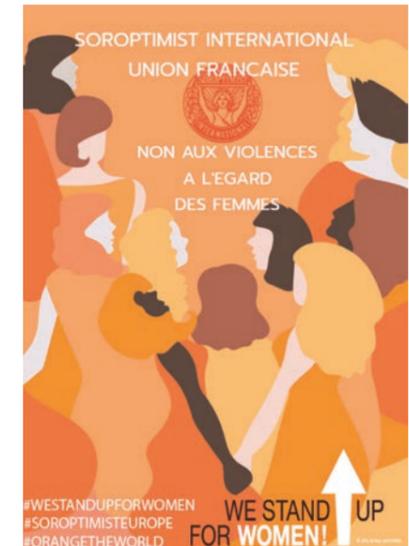
Nous, depuis, nous résistons, nous lisons, encore plus et plus que jamais...

Alors, sûr ! Vous pourrez bientôt nous rejoindre, les deuxièmes lundis de chaque mois à 20h30 à la bibliothèque Michel Butor !



« Oranger le monde »

Tous unis dans la lutte contre les violences à l'égard des femmes



Chaque année, du 25 novembre au 10 décembre, une campagne internationale invite tous les membres de la société civile à se mobiliser pour lutter contre les violences à l'égard des femmes et des filles. Comme l'an passé Lucinges a apporté son soutien à cette manifestation en orangeant la façade de la mairie et en informant sur le site officiel de la mairie.

Le 20 décembre 1993, l'Assemblée générale des Nations Unies adopte la Déclaration sur l'élimination de la violence à l'égard des femmes. Le coup d'envoi de cette campagne soutenue par le comité ONU Femmes est donné le 25 novembre lors de la journée internationale de l'élimination de la violence à l'égard des femmes, ce qui lui vaut le surnom d'Orange Day. Durant 16 jours le monde se pare d'orange pour mobiliser l'opinion publique et sensibiliser le plus grand nombre au fléau que sont les violences faites aux femmes et aux filles. Les Soroptimist déclinent cette campagne au plan local.

QUI SONT LES SOROPTIMIST ?

Les Soroptimist sont des femmes actives, des professionnelles engagées, qui visent à améliorer les conditions de vie des femmes et des filles, des enfants, en leur donnant accès à l'éducation, l'autonomisation et le leadership.

Organisées en club, elles s'engagent auprès de leur communauté. Par des actions ciblées elles lèvent des fonds, soutiennent des causes, mènent des initiatives pour accompagner, financer des projets en direct ou en partenariat. Créée en 1921, cette ONG représentée à l'ONU et dans ses agences compte aujourd'hui plus de 75 000 membres et 3 000 clubs dans 130 pays et intervient dans les domaines de l'éducation, la lutte contre les violences, l'environnement et la santé.

Vous souhaitez rejoindre un réseau international de femmes, défendre des valeurs communes et vous sentir utile, promouvoir les droits humains pour tous, partager vos compétences et lier de nouvelles amitiés, agir de façon concrète, contactez-nous :

Mail : annemasse-portedefrance@soroptimist.fr
www.soroptimist.fr



La chasse

Communale de Lucinges

La chasse, une pratique ancestrale

La chasse est une pratique très ancrée à l'ensemble des territoires de la Haute-Savoie. 8000 femmes et hommes la pratiquent avec passion, depuis les bords du Rhône dans l'avant pays jusqu'aux plus hauts sommets du massif du Mont-Blanc. L'ouverture générale de la chasse est un temps fort de la vie rurale qui intervient traditionnellement le deuxième dimanche de septembre. Cette année, elle s'achèvera le 20 janvier 2021. Elle peut cependant être prolongée jusqu'au 28 février, uniquement pour la chasse du cerf et du sanglier.

Sur la commune de Lucinges, l'association communale de chasse agréée (ACCA) est riche de 17 membres. Elle est sans doute l'une des plus anciennes associations de la commune (créée en 1921, elle fêtera ses 100 ans l'an prochain) et existe sous cette forme depuis 1968.

Comme en Haute-Savoie, ici la chasse est séculaire. Elle a su perdurer et évoluer avec le temps, en fonction des attentes sociétales et des mutations réglementaires. Aujourd'hui, la chasse est très encadrée. Elle est la pratique

de nature la plus contrainte du point de vue de la réglementation. Les quotas de prélèvement des animaux sont très stricts et imposent des



suivis rigoureux et une connaissance pointue de la faune sauvage. Encadrée par la fédération départementale des chasseurs, l'ACCA organise d'ailleurs et de manière régulière des opérations techniques de dénombrements de la faune sauvage.

Partageons la nature...

Nous avons la chance de côtoyer une nature abondante dans des paysages typiques. Notre commune n'échappe pas à ce privilège et tout un chacun, en fonction de ses centres d'intérêts, souhaite en profiter. C'est bien légitime ! Aussi, les forêts, les chemins, les pâturages sont le théâtre d'une kyrielle d'activités, en été, en hiver, essentiellement de jour mais aussi, parfois, de nuit. Toutes ces pratiques de nature, dont la chasse fait partie, ont une empreinte écologique qui impacte notre environnement.

La nature est un espace de tolérance commun à tous. La partager pour bien vivre ensemble sur notre territoire est une volonté affirmée de l'ACCA de Lucinges.

Sur le territoire de la commune, la chasse s'exerce 4 mois dans l'année. Durant cette période automnale et hivernale, deux journées hebdomadaires proscrivent toutes formes de

chasse : le mercredi et le vendredi. Cette réglementation est commune à l'ensemble de la Haute-Savoie.

La chasse du grand gibier s'exerce uniquement le jeudi et dimanche. L'ACCA précise par ailleurs que 10 % du territoire communal est classé en réserve de chasse et de faune sauvage. Sur ce secteur, la chasse n'est pas pratiquée, sauf en cas de nécessité exceptionnelle pour enrayer des situations de dégâts de gibier ou autres problèmes de cohabitation avec le grand gibier.

Pour connaître les jours de chasse et les secteurs chassés, l'application smartphone « chassecoco » élaborée par la fédération des chasseurs de la Haute-Savoie est téléchargeable gratuitement et vous renseigne très précisément pour toutes les communes du département de la Haute-Savoie.



En cas de besoin, pour tous renseignements, ou si vous souhaitez découvrir la chasse et la nature, échanger ou simplement mieux nous connaître, l'ACCA reste à votre écoute et à votre disposition.

Hugues Félisaz

Président de l'ACCA de LUCINGES

Tel : 06.44.16.46.64
ou 04.50.43.36.94

C'est Quoi Comme Bestiole?!



Difficile avec ce Corona d'honorer nos manifestations, **MAIS** ce n'est que partie remise.

C'est Quoi Comme Bestiole? vous concocte pour l'année 2021 des sorties.

***LE SAMEDI 20 MARS 2021
les 1001 pas**

Dépourvue de feuilles et de fleurs, la forêt n'en demeure pas moins admirable, mystérieuse, vivante. Venez découvrir cette atmosphère à travers 1001 pas. Explorez cet univers parfois microscopique et jouez avec les éléments.

***LE DIMANCHE 11 AVRIL 2021
Nettoyage des ruisseaux**

Préparez gants, bottes et sourires.

***LE DIMANCHE 2 MAI 2021
Robin des Bois**

La commission Forêt et le Sou des Ecoles prennent la relève des 1001 pas en nous proposant la découverte de cette même nature en effervescence et renaissance au vu de la saison. Les pas seront-ils les mêmes ? Pour sûr vous découvrirez la force spectaculaire de l'horloge de la nature.

Vous qui ramassez les déchets des autres abandonnés dans la nature, vous qui aidez vos congénères, vous qui souriez à l'automobiliste qui vous laisse traverser la route, à vous nous vous disons MERCI.



Cœur de violoncelle

Cœur de Violoncelle n'a pas pu vous rencontrer en septembre. Les mesures sanitaires ne permettaient pas d'installer sur scène une vingtaine de violoncellistes en respectant la distanciation applicable aux orchestres.

Nous aurions pu inverser les rôles, installer un tout petit public sur scène et jouer depuis la salle, ou encore ouvrir les portes et vous laisser écouter depuis le parvis, ou encore...

La décision d'annuler notre concert nous a semblé être la plus raisonnable pour la sécurité des violoncellistes et au vu de l'organisation qui devait être mise en place.

Nous avons conservé deux répétitions pour préparer le programme que nous vous présenterons en 2021 (restons positifs), en espérant pouvoir crier « Bas les masques » !

Musicalement vôtre.



Bonheur AU FOOT

Le club de Foot de Bonne qui peut compter sur les subventions des communes de Bonne et de Lucinges depuis de nombreuses années va bien.

Malgré l'épisode sans précédent dû au Covid 19, nous avons, pour l'année 2020-2021, deux équipes supplémentaires.

Les seniors, tous quasiment formés à Bonne, ont pu cette année reformer une équipe. Un petit groupe de 20 personnes motivées. Nous sommes très fiers de cette nouvelle équipe qui était première de sa poule avant le début du confinement. Pourvu que l'élan soit toujours présent pour la suite.

La deuxième nouvelle équipe est une équipe U15 (moins de 15ans). Cela faisait plusieurs années que l'effectif était trop faible en U13 pour pouvoir avoir une équipe à 11 en U15. Cette année c'est chose

faite, grâce à la persévérance du coach Louis et à l'entente avec les clubs de Fillinges et de Vallée Verte.

Pour les plus petites catégories, la bonne humeur et le sérieux aux entraînements montrent la motivation des enfants. Oui, il faut courir alors qu'il fait trop chaud ou trop froid et aussi courir quand il pleut. Mais rien n'arrête ces apprentis footballeurs. En plus depuis cette année, la mairie de Bonne nous a fait le cadeau de 4 majestueux poteaux éclairés grâce à des LED.

Cet éclairage que nous attendions depuis longtemps est parfait, il nous permet de nous entraîner plus longtemps sur le terrain de Bonne. Cerise sur le gâteau, les matchs à domicile de l'équipe

senior peuvent se jouer les samedis soir au lieu des dimanches après-midi. L'ambiance n'est plus la même. C'est une fête à chaque fois.

En ce début d'année un peu morose où chacun réinvente sa vie, le club de foot, dans le respect des règles de distanciation et d'hygiène, a réussi le pari le temps d'un match, de nous rendre Heureux.



Harmonie de Bonne/Lucinges

Année particulière pour l'harmonie de Bonne/Lucinges. Mis à part les vœux du maire à Bonne début janvier, ce fut une saison blanche, aucun concert ni prestation, les consignes liées à la COVID 19 sont passées par-là.

Arrêt des répétitions mi-mars, reprise en douceur mi-mai en partielles (10 musicien(nes) maxi) jusqu'à début juillet. Reprise début septembre et nouvel arrêt mi-octobre dans l'espoir d'un retour aux pupitres courant janvier 2021.

L'Assemblée Générale a pu se tenir le 09 octobre en salle communale, le comité directeur reste en place sous la présidence de Walter SCHEUBLE.

Des manifestations sont prévues pour l'année à venir si la situation sanitaire le permet :

- ✓ Carnaval de Bonne
- ✓ Week-end de travail à Samoëns en mai

- ✓ Concert avec la chorale « Le Tourbillon » le 29 mai et en retour nous nous produirons à Lucinges dans la salle « La Grange » le 30 octobre
- ✓ Fête des promotions à Veyrier en Suisse fin juin
- ✓ Festival des musiques du Faucigny fin juin
- ✓ Cérémonies officielles...
- ✓ Soirée choucroute dansante le 4 décembre à Bonne.

Malheureusement quelques membres ont dû quitter notre formation pour raison professionnelle ou pour la poursuite des études. Un appel est lancé à tous les mélomanes qui souhaitent intégrer notre harmonie où règne une bonne ambiance avec un répertoire à la portée de toutes et tous.

Une visite pour prendre la température n'engage à rien, vous serez toujours les bienvenus !

Les répétitions ont lieu le vendredi de 20h30 à 22h30 à notre salle située 444 route de Haute Bonne.

Contacts :

Walter Scheuble : 07.83.74.10.26
Georges Bastian : 06.85.27.54.74

Gym DES VOIRONS

Dans son dernier article, l'Association Club de Gymnastique des Voirons annonçait la création d'un cours Sports Santé Bien-Etre adapté aux personnes fragilisées. C'est chose faite puisque nous avons reçu de la Fédération Française Sports pour Tous, la Charte Club Sports Santé Bien-Etre. C'est ainsi que depuis le début du mois d'octobre 2020, nous avons commencé ce cours Sports Santé Bien-Etre pour les personnes en maladie longue durée, handicapées, âgées, diabétiques, etc. Ce cours est assuré par une animatrice munie d'un diplôme universitaire APA (activités physiques adaptées) et nutrition et cancer. Il a lieu le mardi de 15h30 à 16h30 dans la petite salle de la maison communale, La Grange. Les membres qui le fréquentent sont satisfaits. N'hésitez pas à vous inscrire car il reste quelques places.



Bien sûr, nous continuons à donner des cours comme les années précédentes, soit :

LUNDI 9h00 à 11h00 cours marche nordique
MERCREDI 9h00 à 10h00 cours pilates confirmé
MERCREDI 10h00 à 11h00 cours de gym douce
MERCREDI 11h00 à 12h00 cours pilates débutant
JEUDI 19h30 à 20h30 cours pilates
JEUDI 20h30 à 21h30 cours gym tonique

Les cours de pilates et de gym s'effectuent avec ou sans matériel.

Le tarif hebdomadaire annuel d'un cours s'élève à 126€ comprenant licence et assurance. L'inscription à plusieurs cours génère une majoration.

Tous les cours sont regroupés en forfait annuel, soit : 218€.

Nous nous réjouissons de pouvoir accueillir à nouveau nos membres dans notre salle habituelle, dès que les conditions sanitaires le permettront.

L'association est présente lors des fêtes annuelles et organise une marche dans Lucinges pour clore l'année. Un petit buffet est organisé pour cette occasion.

Don du Sang

Notre équipe de bénévoles est de retour depuis 2020 et vous accueillera pour 2 ou 3 dons en 2021 selon les disponibilités accordées par le centre de transfusion d'Annemasse. Quel bonheur de tous nous retrouver pour un don de sang et partager un moment entre amis et familles.

Nous sommes heureux de reprendre du service pour le bonheur de délicieux repas gastronomiques préparés sur place par nos bénévoles, c'est un peu le resto des donneurs !

Merci à la mairie pour cette belle salle de fêtes mise à notre disposition.



Nous vous attendons nombreux avec votre habituelle bonne humeur.

Les dates des dons seront publiées sur le site de la mairie.

En vous remerciant de venir nombreux, anciens et nouveaux donneurs pour des instants toujours conviviaux.

Le président Philippe Froussart

La Boîte à doudous

Février

On lance les préparatifs pour notre Bourse de printemps. Les activités continuent on fait la fête pour les anniversaires, on fabrique de belles fleurs pour la fête des mamies, de jolis masques pour le carnaval, on mange des crêpes à la chandeleur...

Mai

Evidemment la bourse de Printemps n'a pas lieu, et même si le déconfinement est annoncé, les regroupements ne sont pas autorisés. Mais il fait beau, on peut tout de même faire des balades.

2020 Chronique d'une année entre parenthèses

Avril

Chacun chez soi, on essaie de garder le contact par mail pour s'échanger des infos. Pas de chasse aux oeufs bien sûr, mais les nounous qui accueillent encore des enfants peuvent faire les bricolages (merci Stéphanie d'envoyer des idées régulièrement pour occuper les loulous)

Juin

La situation n'a pas changé, il n'y aura pas d'apéritif dinatoire pour terminer l'année et pas de spectacle des enfants pour leurs parents. Dommage, on avait commencé très tôt les répétitions pour être au top.

Janvier

A la Boîte à Doudous, tout commence bien, on se retrouve au Bungalow à Lucinges en début de semaine et le jeudi à Cranves-Sales. On partage la galette, on fait des bricolages, les séances de psychomotricité reprennent...

Mars

On commence à s'inquiéter pour le maintien de la bourse, mais on reste optimiste. Arrive le 12 mars, grâce à la compagnie des Contes Joyeux nous pouvons offrir aux enfants un magnifique spectacle plein de musique et de chansons avant la mise en place du confinement. Fini les regroupements, les séances de psychomotricité... Nous ne pourrons pas aller au parc Cl'aventure prévu pour la fin du mois.

Juillet-Août

C'est les vacances, la Boîte à Doudous reprendra à la rentrée.

Septembre

Pas de retour à la normale. Heureusement la mairie met le Bungalow à notre disposition.

Chronique paroissiale

L'année 2020 restera dans les mémoires comme une année difficile à bien des égards. L'humanité entière a été impactée par ce virus venu de Chine et dont personne n'avait soupçonné l'existence et la violence de son évolution. L'économie mondiale, la santé, le travail, la vie familiale et sociale ont beaucoup souffert de cette pandémie.



L'Eglise n'a pas non plus été épargnée. Depuis la mi-mars, nous avons observé les règles du confinement et suspendu tous les offices. Nous n'avons pas eu la joie de célébrer la fête de Pâques, fête de la résurrection très importante. C'est seulement à Pentecôte, à l'église de Fillinges, que nous avons pu renouer des liens et assister à une messe.

Evidemment, beaucoup de cérémonies ont été annulées. Nous prenons part au deuil des familles qui ont perdu un être cher et qui n'ont pas pu célébrer normalement les funérailles. Une pensée toute fraternelle également aux fiancés qui ont dû repousser leur mariage. Nous comprenons leur déception et leur souhaitons de continuer à s'aimer en attendant des jours meilleurs. Nous avons été aussi privés de concerts. Sale temps pour les mélomanes, mais la musique doit rester dans les cœurs car on dit qu'elle adoucit les mœurs.

Surtout, ne cédon pas au défaitisme et à la peur, mauvaise conseillère. Depuis des décennies, notre pays a connu bien des guerres et des pandémies meurtrières et s'est toujours relevé. Heureusement, nous avons notre curé Amédée qui nous soutient et nous aide à garder l'espérance.

Souhaitons à tous, pour 2021, une bonne santé !

Amicalement vôtre
Marie-Françoise Chatelain

Livres d'Artiste 74 Michel Butor

NOTRE HISTOIRE...

L'association du Livre d'Artiste 74 Michel Butor a été créée à l'automne 2014 pour veiller sur le fonds Butor avec la collection de 108 livres d'artistes qu'il a donné en mai 2011 à la commune de Lucinges.

Aujourd'hui, ce fonds est mis à disposition du Manoir des livres par convention signée avec Annemasse Agglo. Si la collectivité territoriale devait se désengager, la collection reviendrait à la commune.

Avec la participation fort appréciée de Michel Butor, plusieurs fêtes du livre ont été organisées...

Son décès le 24 août 2016 survient à la veille de l'inauguration de celle prévue pour son 90^{ème} anniversaire (14-16 octobre 2016) Il en avait supervisé le programme.

A notre dernière fête du livre en 2018 nous avons fait l'acquisition d'une première sculpture en pierre, œuvre de Gilbert Frizon.

Elle prendra place dans le jardin de la Maison d'Ecrivain Michel Butor résidence d'artiste.

Vu son ampleur et son rayonnement international, nous avons décidé de nous dessaisir de son organisation. Nous avons alors sollicité Annemasse Agglo pour poursuivre l'évènement.

Ensemble avec les partenaires et collaborateurs de l'Archipel Butor et le Café Littéraire, le salon du Livre d'Artiste des 10 et 11 octobre dernier a confirmé son habituel succès avec une très belle fréquentation et l'implication des amis et des bénévoles historiques de l'association que nous remercions au passage.

Des deux Savoie, seul Lucinges en 2019, a obtenu le label « Village en Poésie » actions communes reconnues pour 3 ans...

Pour célébrer cet évènement dans notre commune du samedi 13 mars au dimanche 28 mars 2021 nous préparons, tous ensemble, le « Printemps des Poètes ». Cette manifestation nationale a pour thème cette année le « désir ».

Pour cette 1^{ère} édition, gageons que nul n'en manque pour rendre cet évènement inoubliable.

Promenons-nous de « rendez-vous en rendez-vous » tous solidaires !

« Le plaisir imaginé s'appelle désir » (Paul Ricoeur).

Le bureau :
Martine Jaquetmet, André Counil, Yannick Le Prioll
adla74mb@gmail.com



LA BOÎTE À DOUDOUS
association des assistantes maternelles
de Cranves-Sales et Lucinges

Chorales

"Le Tourbillon" et "P'tit Tourbillon"

TOUTEFOIS QUELQUES ÉVÈNEMENTS ONT PONCTUÉ CETTE ANNÉE :

✓ En juin, le départ de Margot Boitard, chef de chœur, après nous avoir dirigés durant 3 ans avec bienveillance et bonne humeur.

✓ Le traditionnel videgrenier a eu lieu le 06 septembre dans le respect du protocole sanitaire. Il a remporté un vif succès. Le repas moules-frites à midi a aussi été fort apprécié. Il sera reconduit comme tous les ans, le premier dimanche de septembre.



✓ La reprise de répétitions assurées par Céline Soudain, chanteuse lyrique professionnelle demeurant à Lucinges, le jeudi 24 septembre, des mesures barrières (distanciation, port du masque et visière) Après 4 répétitions, l'activité a dû cesser en raison du second confinement.

Le jour viendra où nous pourrons nous retrouver à nouveau pour chanter ensemble et ...

... accueillir de nouveaux choristes désireux de se joindre à nous.



A l'instar de toutes les associations, la chorale « Le Tourbillon » a été impactée par la crise sanitaire en 2020.

Le conte musical en préparation au cours de l'année 2019-2020 n'a pu être présenté au public. Le concert que devait donner le groupe corse « Meridianu » à l'église a été annulé 2 fois. Il est reporté au 25 juin 2021.



✓ Dans le cadre du périscolaire, la relance du « P'tit Tourbillon » animé par Céline Soudain, pour les enfants de la maternelle jusqu'au CM2, répartis en 3 groupes, avec un total de 26 enfants.



✓ L'invitation du groupe de théâtre adultes Imagine de Vétraz-Monthoux le 03 octobre. Son adaptation de la comédie « Toc-Toc » a divertie le public venu nombreux à la salle La Grange, tandis que les choristes proposaient une vente de pâtisseries au profit d'« Octobre Rose ».



✓ D'autres projets sont en cours : concerts avec l'Harmonie de Bonne, un concert proposé par notre ancienne cheffe Sylvie Nody en avril, soirée « cabaret » et concert avec le P'tit Tourbillon fin juin. Celui prévu début décembre ayant été annulé. Dates à confirmer.

Les Sapins des Voirons



Dans les années 50, regarder la télé était le privilège de quelques nantis. Toujours en quête d'ouverture sur l'extérieur, quelques membres actifs au sein de la communauté paroissiale décidèrent de faire l'acquisition d'un poste de télé. C'est grâce à la vente de cartes d'abonnement que ce projet vit le jour en toute légalité. C'est ainsi que fut créé le 12 Avril 1956, l'Association « Les Sapins des Voirons ». La télévision fut installée à la salle paroissiale, actuellement la maison Butor. S'organisèrent aussi, des théâtres, des kermesses... Ainsi était né le Télé Club ! Durant plusieurs années les soirées télé firent le bonheur de la jeunesse.

En 1960, l'association décide d'acheter la chapelle Saint Etienne qui servirait de salle de catéchisme.

Puis en 1961, elle fit l'acquisition de la vieille maison situé en vis-à-vis du presbytère.

Le progrès faisant, la télé prit place dans chaque demeure, et le Télé Club n'avait plus raison d'exister. Les Sapins des Voirons rentraient en léthargie.

En 1996 quelques membres de l'association se préoccupèrent de l'état de délabrement de la vieille bâtisse. Ainsi fût décidé de conserver ce patrimoine. D'importants travaux de rénovation furent engagés et en 1999, un logement conventionné vit le jour.



En 2020, toujours en quête d'innover et d'évoluer au fil du temps, c'est une équipe soudée qui répond favorablement à une demande de création de jardins familiaux. Ceci pour venir en aide à des personnes résidant à Lucinges. Pouvoir créer son propre jardin (même en amateur !) et cueillir ce que la nature vous donne. C'est aussi un endroit de rencontre et de partage.

Nous continuerons sur ce chemin, à semer d'autres projets.

*La présidente
Christiane Briffod*

Les *Sens* Ciel

Venez découvrir notre site internet lessenscielandco.fr et toutes les informations dont il regorge pour vous faire partager notre philosophie.

Nous proposons aux Lucingeois(es) la découverte de l'Energie Vitale par l'enseignement et la pratique d'arts millénaire interne tels que le Tai Chi Chuan, le Yoga et le Qi Gong.

Pour ce dernier, deux thématiques enseignées en Atelier « La Roue des Méridiens » & « La Femme dans le cycle de Sa Vie ».

Pour nos chérubins un Qi Gong de l'Eveil par le biais du périscolaire, ajourné en raison de la crise COVID mais d'ores et déjà reporté pour la prochaine rentrée (Session 2021-2022).

Par la pratique de ces arts nous faisons de belles rencontres avec nous-mêmes, une reconnexion, un centrage jusque-là oublié, mis de côté ; alors ne passons pas à côté reprenons le temps pour nous par l'éveil de notre harmonie interne.

Nos transmissions se déroulent dans deux salles magnifiques de notre commune « La Grange » et « La Motricité » sous l'école.

Un grand merci aux faiseurs de possible,

Bien cordialement,
Pierre Gerbaz, Aline Favrat et Jennifer Mosconi



ÉCOLE Musi K Danse

L'école de musique et danse de Cranves Sales est une association qui permet à tous d'apprendre et pratiquer la musique et la danse.

CETTE ANNÉE, L'ÉCOLE PROPOSE UN NOUVEAU COURS DE DANSE POUR LES ADULTES : ASSOUPPLISSEMENTS ET RENFORCEMENT ABDOS.

Les inscriptions sont toujours ouvertes pour l'ensemble des cours !

Depuis quelques mois, l'école doit faire face à la crise sanitaire et l'ensemble des professeurs s'est adapté en dispensant des cours à distance et en développant des nouveaux outils d'apprentissage. Nous espérons tous pouvoir rapidement reprendre les cours en présentiel !

Nous savons pouvoir compter sur la fidélité de nos adhérents qui soutiennent l'association et nous les en remercions.

Rendez-vous sur <https://musikdanse.fr> pour toutes les infos et inscriptions !



**PROMENADES
MUSICALES** DU GENEVOIS

En février 2019, s'est tenue à BONNE l'Assemblée générale qui avait clôturé, par le rapport moral et financier, la tutelle des Promenades Musicales sur le festival Novembre Musical des Voirons (NMV). L'élection du nouveau conseil d'administration 2019 a eu lieu, et à cette occasion la totalité des fonds issus des 7 festivals du NMV ont été transmis au budget du festival. Le budget des Promenades Musicales est redevenu celui de l'année 2011 avant la première édition du festival Novembre musical en 2012.

2019 un nouveau projet est initié par les Promenades Musicales lequel vise des rencontres au cœur de la musique instrumentale et vocale :

1. Son histoire
2. Ses chefs-d'œuvre
3. Ses interprètes

CES RENCONTRES SONT TRÈS VARIABLES DANS LEUR FORME :

- ➔ L'atelier du musicien
- ➔ Le concert-lecture ou concert
- ➔ La conférence musicale
- ➔ Les musiques expliquées où les œuvres sont illustrées par des exemples discographiques, des DVD, ou des exemples joués en musique vivante.

Pour les musiques expliquées, il s'agit de se servir de la collection en possession de l'association, constituée par les dons privés de ses membres et sympathisants au cours des 17 ans de son existence.

Avec toutes ces formes, l'association espère aller vers l'interactivité entre le musicien et l'auditeur.

L'ENCHANTEMENT MUSICAL est le nom que nous avons donné à ces rencontres

Il est souhaité que les thèmes abordés soient sur un large re-

gistre thématique, portés par des mots simples et pour commencer avec des musiques attirantes, des commentateurs qui savent être simples et drôles à la fois, pour amener le public non connaisseur aux musiques dites classiques.

Le nouvel engagement est certes moins spectaculaire qu'un festival, mais fort utile pour convaincre des néophytes ou ceux qui disent « je ne sais rien de la musique classique » à découvrir ses beautés. Pour avoir un public le plus large possible, nous restons délibérément dans la proposition d'accès libre aux manifestations avec dons de satisfaction à la sortie. Les administrateurs de l'association espèrent être soutenus, comme par le passé, par des subventions publiques, dons privés et dons dans les corbeilles, ce qui permettra de maintenir le principe d'un accès à tous.

L'association est gérée uniquement par des bénévoles. Leur rôle continu et déterminé permet de développer des projets selon le profil des auditeurs très différents. Les bénévoles s'efforcent de créer des alliances avec des associations musicales de leurs lieux de domicile sur le territoire de l'agglomération d'Annemasse.

Le projet a eu un très bon démarrage en janvier et février 2020. Son envol a eu ses ailes coupées par le premier confinement en mars dernier. Les concerts de mars et mai ont été annulés et reportés en partie sur novembre et décembre 2020 mais aussi sur mai 2021. La plus grande déception a été le deuxième confinement, lequel a touché le chœur d'enfants de Cranves Sales qui se préparait à participer au concert des musiques des 'Incas et Conquistadors' des 12 et 13 décembre 2020. Le 2^{ème} confinement nous oblige à reporter le concert pour le jeune

public comme consolation pour le jeune chœur, celui du tout public, ainsi que l'Atelier du musicien pour les 1er et 2 mai 2021. Avec le retour des oiseaux, les enfants chanteront enfin, nous l'espérons !

Le site www.promenades-musicales-genevois.fr vous donne des images et textes de cet événement avec des esquisses du programme prévisionnel pour le 1^{er} semestre 2021 restant encore au 'conditionnel Covid.'

Nous espérons pouvoir organiser un concert à Lucinges avant l'été tout en respectant strictement les consignes sanitaires.

➔ **A l'Eglise de Lucinges le 7.03.2021 à 17h00, l'ensemble EXUVIAE jouera les musiques de Caccini, Purcell, Monteverdi (avec le baryton lyrique Roman Bockler, luthiste Bor Zuljan, au lirone ou/et viole de gambe Lucas Peres)**

Nous espérons que le professeur Francis Biggi de la Haute Ecole de Musique de Genève (musicologue et musicien) sera disponible pour nous introduire à la musique des grands compositeurs de la renaissance qui ont donné la naissance à l'opéra du passé à nos jours.

Nous aimerions que chacune et chacun aient une soirée ou un cycle de soirées leur apportant une surprise, une découverte, un émerveillement, un voyage, un plaisir ou mieux... une joie de vivre.

C'est ainsi que nous vivons et rêvons la musique.

Janja Fritsch

pour Promenades Musicales du genevois

Sentiers et randonnées



Cher toutes et tous,
Suite au virus....

Les 35 licenciés de l'association des Sentiers et Randonnées de Lucinges, n'ont pas pu se retrouver comme prévu au planning.

Les quelques sorties organisées le 2^{ème} lundi et le dernier samedi de chaque mois ont été faites en petit groupe et nos retrouvailles futures pour arpenter les sentiers et découvrir de nouveaux paysages sont bien compromises.

Mais nous gardons le moral, nous souhaitons aux Lucingeois et Lucingeoises une bonne continuation.

Prenez bien soin de vous et des vôtres.

Le comité



Sophrologie

Vous souhaitez retrouver un état de calme, de détente et de bien-être ?

*Je vous propose des séances de **sophrologie** de groupe le mardi soir à 19h30.*

La sophrologie par des mouvements respiratoires et des visualisations vous permet de parvenir à cet état. Elle permet également de se libérer de blocages émotionnels et de gérer les situations difficiles.

La respiration c'est vital ! Une bonne respiration permet une

bonne oxygénation du corps donc des muscles et du cerveau (elle soulage et évite les contractures, les engourdissements et les maux de tête entre autre).

La séance se déroule en trois phases :

- ✓ Respiration guidée.
- ✓ Mobilisation du corps par des mouvements associés à la respiration.
- ✓ Visualisation : je vous guide à travers un récit.

Les exercices respiratoires vous apportent la sensation de détente et aident à gérer le stress. C'est une

pratique simple qu'on peut utiliser facilement au quotidien et dans toutes les situations.



Les séances vous permettront de vous approprier un outil que vous utiliserez en autonomie lorsque vous en aurez besoin.

Barbara Lemmo

LUCINGES Tennis CLUB

Hier...

Né en 1985 et fort de deux courts éclairés et d'un Clubhouse, le club de tennis de Lucinges est un « jeune senior de 36ans » se portant comme un charme !

Issu d'une tradition tennistique communale, le nombre d'adhérents s'est vu passé de 115 en 1987 jusqu'à 130 en 2003, record inégalé à ce jour.

A l'heure où il est question de la complète rénovation du Club, en resituant les choses dans leur contexte, le court n°2 fut construit en 1995 et le Clubhouse en 2003.

Aujourd'hui...

En bon héritier de son passé et grâce à ses bonnes relations avec les responsables scolaires, le Club a pu maintenir son école de tennis malgré la crise sanitaire. En mettant en place des protocoles sanitaires stricts suivis par tous, le tennis a pu reprendre à chaque fois ses activités après les confinements. Clin d'œil, ici à l'essence même du jeu dont les règles permirent sa reprise. Loin d'être le cas dans tous les sports, un regain d'intérêt pour le tennis est né, attirant ainsi des nouveaux membres.

Le Club aujourd'hui c'est 50 adhérents, 23 enfants à l'école de tennis.

Une dynamique d'entraînement des adultes s'est aussi nouvellement instaurée cette année au Club : le traditionnel rendez-vous du mercredi soir !

Ouvert gratuitement à tous les adhérents et animé par moi-même (Claude Trouslard, président du Club), les entraînements collectifs peuvent désormais se prolonger à la salle de tennis de Cranves-Sales en cas d'intempéries et d'autorisation du sport en intérieur.

Demain...

➔ Ce sera la reprise des compétitions en interclubs, au printemps et à l'automne, avec des équipes constituées de jeunes et de moins jeunes.

➔ La fête du tennis

➔ Les tournois de double et leurs barbecues

➔ La rénovation totale de nos courts puis du Club

➔ Un Club, maintenant équipé d'internet, de plus en plus connecté

POUR FINIR UN CONSEIL D'AMI :

Le tennis est aussi riche de sa diversité. J'entends trop dire « je veux jouer comme Federer ou comme Nadal » Un bon joueur ne naît pas dans un moule !

Il faut toujours apprendre, s'entraîner, jouer : chacun apportera sa touche personnelle au jeu pour donner le meilleur de lui-même. C'est un jeu où la compétition n'est pas une fin en soi et où tout le monde peut s'exprimer : sans contrainte, ni obligation. Le principal sera toujours de se faire plaisir.

Si la réussite est là, alors un champion naîtra presque par hasard !



UNC-ALPES

L'association des anciens combattants d'Afrique du Nord, section des Voiron qui regroupe les communes de Bonne, Cranves-Sales et Lucinges est en sommeil forcé, crise sanitaire oblige.

Aucune activité, ni réunion, ni cérémonie, ni manifestation durant cette année 2020 et aucune reprise en vue pour 2021.

Néanmoins les 51 membres de l'association se portent bien et forment le vœu de voir la fin de ce mauvais feuilleton.



ASSOCIATION DES COMMERÇANTS DE LUCINGES

Créée en juillet 2019, notre association a pour but d'organiser des manifestations culinaires brunchs divers, fête du cochon, huîtres et foie gras, afin de vous faire plaisir et que chacun d'entre nous partage un moment convivial et chaleureux.

**Pour l'année 2021
nous serons au rendez-vous
les mois de Mai, Juillet, Septembre,
Novembre et Décembre.**



Les commerçants et professionnels de Lucinges

Publicités offertes aux entreprises et commerçants du village

L'ÉCHOPPE FLORALE fleuriste éco-responsable

fleurs et produits bien être de saison, locaux et de France

LUCINGES
service de livraison

06 17 40 46 10 // 04 85 47 61 36

contact@lechoppelflorale.fr
www.lechoppelflorale.fr

f i l e c h o p p e f l o r a l e 7 4



L'ÉCHOPPE FLORALE fleuriste éco-responsable

Un grand merci à vous toutes et tous pour être venu(e)s dans la boutique et pour m'avoir soutenue dans les périodes difficiles de l'année 2020.

**Belle et heureuse
année 2021!**

Les fleurs seront toujours là pour égayer votre quotidien!



L'Atelier d'Amélie

Esthéticienne diplômée depuis 2006 et passionnée par mon métier, je vous invite à découvrir mes prestations sur la jolie commune de Lucinges.



BEAUTÉ ET BIEN-ÊTRE SONT
AU RENDEZ-VOUS !

- ✓ Extensions de cils
- ✓ Beauté du regard
- ✓ Soins des mains et des pieds
- ✓ Epilations
- ✓ Soins du visage
- ✓ Massage



L'Atelier d'Amélie
06 37 67 04 08

L'Escapade

Bar - Tapas
Presse

A L'Escapade, toujours motivés, nous continuons à vous proposer à l'emporter :

les bières bouteilles, le vin, le café, le tabac-presse et la librairie.

Dans le contexte sanitaire actuel, prenez soin de vous !

Restons forts et restons connectés.

Du Lundi au Dimanche
7h-14h / 16h-21h
Fermé le mercredi



Micro-crèche Boule de gomme

J'ai le plaisir de vous annoncer qu'une micro-crèche privée a vu le jour à Lucinges en janvier 2020.

Son nom : Boule de gomme.

Cette structure est située au centre du village, sur une surface de 120 m², totalement aménagée pour le bien-être des enfants : deux dortoirs, une cuisine, des toilettes pour bambins viennent compléter la salle d'éveil.

Les locaux sont clairs et colorés, tout est fait pour le confort des tout petits.

Dix enfants, âgés de trois mois à quatre ans peuvent être accueillis cinq jours par semaine de 7h30 à 18h30.

Les tarifs dépendent des revenus du foyer, la micro-crèche fonctionne avec la PAJE, une aide peut donc être attribuée par la CAF.

Boule de gomme travaille avec une équipe qualifiée et expérimentée, de quatre personnes : deux auxiliaires de puériculture, une infirmière directrice, et une éducatrice de jeunes enfants.

Je suis Gaëlle Lambert gestionnaire et créatrice de la société Baby's Bulles entreprise gérante de Boule de gomme, et je travaille dans le monde de la petite enfance depuis plus de 20 ans.

J'avais souhaité me lancer et monter ma propre structure en 2014 afin de trouver un moyen d'accueil adapté à mes valeurs et au bien-être de ma fille.

Je suis contente de pouvoir proposer mes services à la commune de Lucinges, village en plein développement.

Gaëlle Lambert
baby-sbulles@outlook.fr
06 82 98 93 70



Mimi Peau d'Pêche
CREATIONS

Mimi Peau d'Pêche

contact@mimipeaudpeche.com
www.mimipeaudpeche.fr
fb @mimipeaudpeche

TISANES
LIQUEURS
AROMATES
FRUITS SECS
LEGUMES SECS

GAEC
la Pense Sauvage

LEGUMES DE SAISONS
AMAP « Les Carottes Sauvages »

www.lapenseesauvage.org





TRAVAUX FORESTIERS
ABATTAGE / ELAGAGE

ENTREPRENEUR DE TRAVAUX FORESTIERS
JARNY OLIVIER
06 86 35 54 20

321 RTE DE SOUS-LACHAT - 74380 LUCINGES



Animation de Loisirs
Fitness - Danse

MAG'IC
INCIPIIT

☎ : 06.70.99.36.80
@ : magicincipit@gmail.com

Enfants - Adultes - Maternité - Training Personnel

courant d'hair
coiffure mixte

Tél. 04 50 43 06 50

73, place de l'Église
74380 LUCINGES



Céline Soudain
Kinésologue

Blocages émotionnels
Stress, angoisses
Problèmes récurrents
Douleurs inexplicables
Difficultés d'apprentissages, de concentration
Problèmes relationnels, comportementaux
Perte de confiance, d'estime de soi...

229 route de Milly
74380 LUCINGES

06-74-08-70-03
celine.cabinet74@gmail.com
www.celinesoudain.fr



BTC
BORY - TALLONNEAU
CARRELAGE

GUILLAUME TALLONNEAU
Tél : 06 89 83 70 93
guillaume@bt-carrelage.com

326 Route de Milly
74380 LUCINGES

www.bt-carrelage.com

Envie de sensations fortes?

Organisation
de randonnées en montagne,
sorties spéléologie, canyoning

Éric Bouclier
384, rte de Lucinges
☎ 04 50 43 35 21 — 06 13 55 71 54



Le Bonheur dans le Pré
HÔTEL - CAVE - RESTAURANT

Cyril & Ludovine
2011, route de Bellevue
74380 Lucinges
Té. +33 (0)4 50 43 37 77
lucy.lebonheurdanslepre@gmail.com
www.lebonheurdanslepre.com



La Ferme de chez Robé

Fabrication et vente de fromage
de chèvre au lait cru
Vente à la ferme et au marché du
samedi matin (de Mars à décembre)
Denis est aussi Guide de montagne

Rte de la Folleuse — ☎ 04 50 43 34 25



Lionel ANSELMO
MENUISERIES

LAM

anselmo.menuiseries@orange.fr

46, route de Bellevue 74380 LUCINGES
04 50 95 60 43 06 78 80 15 40

Squerr S
Construisez en Première Classe!

CONTRACTANT GENERAL
EN BATIMENT

MAÎTRISE D'ŒUVRE
NEUF ET RENOVATION

4, Chemin du Château - 74380 LUCINGES Tél : +33 (0) 450 433 662

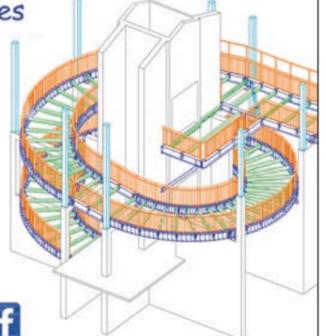
DP Boulangerie - Pâtisserie
Salon de Thé

81 place de l'église - 74380 Lucinges
Tél magasin : 04 50 82 01 08
Portable : 06 42 45 48 97



Bureau d'Etudes Techniques
Stéphane MARTY
Structures Métalliques

931 route de Bellevue
74380 LUCINGES
Tél. 04 50 92 67 92
Port. 06 10 22 80 69
e-mail : betmarty@orange.fr




www.barbaralemno.com

Barbara Lemmo
Kinésologie harmonique et Sophrologie - Relaxation

0033 (0)6 49 76 58 86
barbaralemno@orange.fr

597 route du feu, 74380 Lucinges
Mandala 51 route de Pigny, Aix-les-Bains
n°siret : 79761015100012



EDIFICE

DEVELOPPEMENT IMMOBILIER
MAITRISE D'OUVRAGE DELEGUEE

4, Chemin du Château 74380 LUCINGES 33 (0) 450 433 929

BRASSERIE DES VOIRONS
Bière artisanale de dégustation

PLACE DE LA VIGNULE 74380 LUCINGES

www.brasseriendesvoirons.com - info@brasseriendesvoirons.com



Entreprise d'électricité
J. PERRET SARL

Chauffage - Ventilation
Alarme - Caméra - Domotique

733 route de Lucinges - 74380 Lucinges
Tél. : 04 50 43 30 87 - Port. : 06 76 81 08 05 - E-mail : perrelectricite@orange.fr



CORNIER-DELUCINGE
Exploitation Forestière
Achat Bois - Broyage

06 08 09 70 20 - 06 77 94 50 81

1586 Route de Lucinges 74380 LUCINGES
PEFC / 10-31-2024



Daniel BATARDON

à votre Portée
Atelier de Musique
Piano, Synthétiseur,
Accordéon, Guitare,...

Daniel [Port. 06 87 25 77 14]
vous propose
une approche personnelle
de l'instrument

61, rte de Bellevue — ☎ 04 50 43 35 36



...bien plus qu'un lieu dédié au livre et à la lecture !

BIBLIOTHÈQUE

Michel Butor

Votre bibliothèque est avant tout un espace ouvert et gratuit pour tous !

C'est un lieu de vie, de conversation où le prêt des documents n'est pas l'unique service. Elle se définit par la manière dont vous, toutes les personnes qui la fréquentent (enfants, école, ados, adultes, joueurs, lecteurs, artistes, curieux...etc), vous en emparez.

Elle est un peu comme « une chose » en devenir, en perpétuelle construction et son équipe est là pour dessiner ce lieu avec vous.

Certes, la situation sanitaire, que nous vivons depuis le printemps dernier, bouleverse un peu les envies de regroupement et de faire ensemble mais en attendant des jours plus joyeux et chaleureux, nous nous adaptons pour vous servir et répondre au mieux à vos attentes et besoins en ressources documentaires.



Séance bibliothèque avec une classe.

Le Prêt à Emporter :

Service pour le prêt des documents pendant les périodes de confinement

Ce service, mis en place dès mai 2020, est resté actif et le restera jusqu'à ce qu'il ne soit plus nécessaire.

Que l'accès à la bibliothèque soit autorisé ou pas au public, vous pouvez réserver vos documents et venir les chercher, avec ou sans rendez-vous (selon les décisions gouvernementales en vigueur).

COMMENT ÇA MARCHE ?

MODE D'EMPLOI



Je réserve

- Sur le catalogue en ligne : www.bibliotheques-intermede.fr
- Par Mail ou par téléphone

J'emporte

- Retrait sur les horaires habituels

Je rends

- Retour dans les boîtes à livres et Cd situées sous le panneau d'affichage à l'extérieur

L'accueil des publics scolaires et périscolaires :

Un service d'accueil et d'animations mis en place depuis l'ouverture de la bibliothèque en 2006.

Pendant les périodes où votre bibliothèque ne pouvait accueillir de public, les animations et prêt de

documents se déroulaient dans les classes de l'école. Depuis début décembre, nous pouvons ré-accueillir les enfants dans nos espaces.

Accueil des publics scolaires et périscolaires en dehors des permanences publiques



Atelier cerf-volant Koinobori
Imprimerie artisanale avec Cécile Quinson

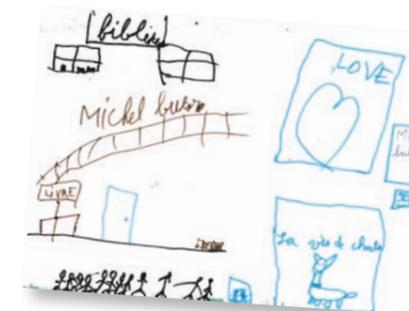


- ✓ L'inscription est gratuite pour tous.
- ✓ Une carte unique pour accéder à toutes les bibliothèques quelle que soit sa commune de résidence, dans et hors agglo.
- ✓ J'emprunte, je fais venir et je rends mes documents dans la bibliothèque de mon choix.
- ✓ Un site Internet pour explorer le catalogue commun, consulter votre compte, réserver des documents, vous abonner aux newsletters, partager vos avis, découvrir nos programmations, 24h/24h.

AVEC MA CARTE INTERMÈDE, J'EMPRUNTE :

- + 15 documents
- + Un maximum de 5 DVD, 5 Nouveautés, 1 liseuse, 1 jeu (vidéo et société), 1 console, 1 tablette
- + pour 28 jours (renouvelable une fois si non réservé sauf les Dvd, liseuses, tablettes, jeux et consoles)

« La classe va à la bibliothèque ».
Dessin par Maylis - CE2-CM1



Exposition de photographies - Kairos de Jef Bonifacio

SERVICES PROPRES À VOTRE BIBLIOTHÈQUE MICHEL BUTOR :



- ➔ Bibliothèque numérique en ligne : E-medi@s : Presse, autoformation et cinéma 24/24. En partenariat avec Savoie-Biblio, la bibliothèque départementale de prêt.
- ➔ Boîtes de retour : accessibles 24/24
- ➔ Fonds Michel Butor : œuvres courantes
- ➔ Archives de Lucinges : écrits, photos, enregistrements sonores, vidéo
- ➔ Convention de coopération culturelle avec le réseau des bibliothèques municipales de la ville de Genève : tout abonné peut s'inscrire gratuitement auprès du réseau des bibliothèques municipales de Genève. Venez demander votre attestation !

HORAIRES D'OUVERTURE

Mardi : 16h-18h
Mercredi : 10h-12h / 15h-18h
Jeudi : 16h-18h
Samedi : 9h30-12h30

+ D'INFORMATIONS

bibliotheques-intermede.fr
facebook.com/bibliothequesintermede
archipel-butor.fr
facebook.com/ArchipelButor

CONTACT

Bibliothèque Michel Butor
188 place de l'église,
74380 Lucinges
04 50 85 79 87
bibliotheque.lucinges@annemasse-agglo.fr

L'ÉQUIPE / Bibliothécaire : Justine Roguet Aide bibliothécaire : Marie Abadie Bénévole : Catherine Navarro



LA MAISON *Michel Butor,* un bureau plein d'histoire et des résidences d'artistes.

LA MAISON DE MICHEL BUTOR

Nous avons déjà eu l'occasion de vous présenter l'Archipel Butor et le Manoir des livres. Dédions cet article plus spécifiquement à la maison de Michel Butor qui a officiellement ouvert au public le 10 octobre 2020 lors de la 8^{ème} fête du Livre d'Artiste de Lucinges.

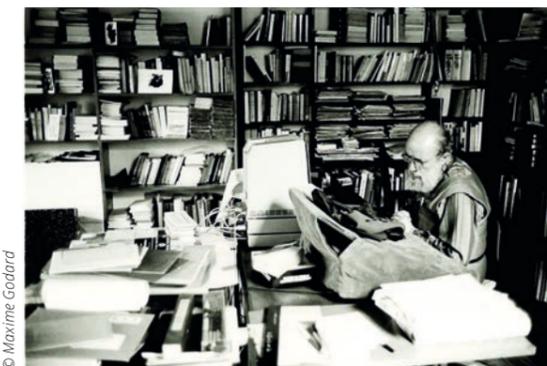


La maison est connue de tous les Lucingeois, au 216, Place de l'église, au bout d'une petite impasse, celle qui file entre l'église et l'école, et qui continue longeant l'ancien presbytère, et l'actuelle bibliothèque de lecture publique Michel Butor. Après avoir voyagé à travers le monde entier et enseigné au Caire, Lucinges devient le lieu de vie et de création de l'écrivain, à la fois isolé mais aussi aux frontières de trois pays.

La maison, nous dit l'architecte Guy Desgrandchamps, n'a pas un intérêt architectural ni patrimonial à première vue, mais elle est l'une des plus vieilles maisons du village. Conçue sur une base carrée de 10 x 10m en 1889 elle a d'abord servi d'habitation à un groupe de religieuses appartenant à un

ordre savoyard qui y instituèrent une école. Au-dessus de l'ancienne porte d'entrée, délaissée par la famille Butor qui lui préférait la porte fenêtre faisant face au Salève, dans une niche, on peut toujours voir une statue en fonte de la vierge de la Salette. Quelques années plus tard, la séparation de l'Église et de l'État amena la création d'une école communale et celle des sœurs ne put subsister. Quelques-unes restèrent pour aider le curé d'alors et la maison fut réaménagée pour servir de salle paroissiale. Un incendie, dans les années soixante dévasta les aménagements intérieurs. Après quelque temps d'abandon, la maison fut achetée à l'évêché propriétaire par un électricien qui la remit en état, lequel la revendit à un dentiste, avant que lui-même ne la vende à Michel et Marie-Jo Butor.

Michel Butor avait d'ailleurs hésité avec l'actuel Manoir des livres, mais les rénovations auraient été trop importantes. Le choix de la famille s'orienta donc sur la maison en 1989. Que Michel Butor nomma : « à l'Ecart ».



© Maxime Godard

Annemasse Agglo achète la maison au décès de l'écrivain dans l'objectif de conserver la collection de livres et d'œuvres d'art de Michel Butor, avec le projet de la rendre accessible au public par des visites guidées et d'en faire un lieu de création vivant, qui accueillera des résidences d'artistes.

Les travaux nécessaires ont été confiés à l'architecte du patrimoine Guy Desgrandchamps. L'acquisition de la maison a été réalisée grâce au financement d'Annemasse Agglo, de la DRAC (Etat) et du département de la Haute-Savoie.

Dans le courant de l'année 2021, la maison Michel Butor sollicitera le label Maison des Illustres et son adhésion à la fédération nationale des maisons d'écrivains.

LE BUREAU : UNE ENTRÉE DANS LA « CAVERNE »

Conformément aux principes de conservation décidés avec la DRAC, le bureau de l'écrivain a été conservé en l'état, sans vitrine, et sans protection particulière. Le public entre dans la « caverne » de Michel Butor, comme il aimait lui-même nommer son bureau. Ce choix offre la possibilité de s'imprégner de l'atmosphère qui règne dans le bureau et d'avoir un accès privilégié à l'univers créatif de Michel Butor.

Les collections présentes dans le bureau ont été acquises grâce aux financements d'Annemasse Agglo, de la DRAC, de la fondation du crédit agricole Pays de France et un financement participatif qui avait réuni 131 contributeurs.

La visite permet de découvrir des objets et des œuvres qui ne peuvent pas être exposés, parfois des objets intimes et d'autres surprenants comme ses salopettes par exemple. La visite en petit groupe est toujours différente et s'adapte aux questions et intérêts des visiteurs.

Depuis le mois d'octobre 2020, la maison et le bureau sont accessibles au public sur réservation préalable du mardi au vendredi après-midi au départ du Manoir des livres. Le samedi après-midi, des visites accompagnées sont proposées à 14h et 16h. L'accès au bureau prend la forme d'une visite commentée de 30 à 45 minutes. Le rendez-vous se fait toujours à l'accueil du Manoir des livres d'où un médiateur de l'Archipel Butor vous accompagnera pour visiter la maison et le bureau.



© Archipel Butor

La visite du bureau est précédée d'une découverte en autonomie du rez-de-chaussée de la maison qui accueille un espace muséographique dédié à la vie de Michel Butor. Une sélection d'œuvres exposées et des panneaux réalisés en collaboration avec Mireille Calle-Gruber, spécialiste de l'écrivain permettent aux visiteurs de se familiariser avec les multiples facettes de l'artiste au travers de huit thématiques qui reflètent autant de champs d'intérêts qui informent le travail d'écriture de Michel Butor.



© Archipel Butor



© Archipel Butor

POUR VISITER LA MAISON ET LE BUREAU :

Au départ du Manoir des livres

Contacts : 04 58 76 00 40 ou accueil@archipel-butor.fr

Du mardi au vendredi entre 14h et 18h :
sur réservation préalable

Le samedi à 14h et 16h : sans réservation
(rdv au Manoir des livres)

DES ARTISTES EN RÉSIDENCE

Pour continuer à faire vivre la maison et à poursuivre l'esprit de création qui l'a habitée avec Marie-Jo et Michel Butor, elle devient aussi un espace de résidence d'artiste. Cette habitation comportait déjà ses chambres et ses espaces de vie. Le rachat par Annemasse Agglo a permis de la rafraîchir et de remettre aux normes ces espaces afin d'accueillir des écrivains et des plasticiens en résidence. Pour commencer, une résidence avec une bourse de création sera organisée tous les ans. Les résidents seront sélectionnés sur appel à candidatures par un jury. Ce jury sera composé de personnalités représentatives du monde de l'art et de la littérature. Les résidences seront orientées vers la création littéraire sous la forme du livre d'artiste, mais pas seulement. La maison pourra accueillir des peintres, ou même des sculpteurs, dans la poursuite de l'intérêt très large de Michel Butor à toutes les pratiques artistiques. Les dossiers de candidatures seront diffusés au début de l'année 2021 pour une mise en place au printemps.

D'une manière plus large, il est également envisagé de collaborer avec les structures artistiques du territoire comme l'association du livre d'artiste 74 Michel Butor de Lucinges, Château Rouge ou la Villa



© Archipel Butor

du Parc par exemple pour favoriser des résidences de création autour de la musique ou de l'art contemporain notamment. Toutes les résidences donneront lieu à des moments de (re)présentations publiques du travail.

La maison restera un lieu ouvert et vivant, favorisant les rencontres entre les artistes et les visiteurs, entre les pratiques et entre les médiums.



Samedi 10 octobre, inauguration de l'Archipel Butor par M. le Maire, Jean-Luc Soulat, M. le président d'Annemasse Agglo, Gabriel Doublet, Mme Jacquier vice-présidente d'Annemasse Agglo en charge de la culture en présence de M Christian Dupessey maire d'Annemasse, Mme DUBY-MULLER députée, Mme Sylviane Noel sénatrice, Mme Catherine Paccoret conseillère régionale, Mme Marie-Claire Tepe-Roguet conseillère départementale, M. Jean-Pierre Bordet ancien maire et de la famille de Michel Butor.

A l'Ecart, poème du 14 septembre 2006,
Michel Butor, gravé sur une porte en métal

*Écart dans lequel je voudrais bien demeurer
Une dizaine d'années
je redoute la chirurgie
nécessaire pour t'aménager
le bruit la poussière la dépense
le trimballement
je serais sans doute un peu mieux
pour travailler
surtout pour ranger
mes monceaux d'affaires
courrier livres brouillons
cadeaux reçus du monde entier
mais je t'aime bien
dans ton actuelle rusticité
quant aux portes
qui ferment mal
cela permet mieux aux idées d'entrer*

INFOS ET CONTACTS :

www.archipel-butor.fr

04 58 76 00 40

accueil@archipel-butor.fr

ANNEMASSE AGGLO, UN TERRITOIRE D'ÉQUILIBRE(S)

Annemasse Agglo, ce sont 12 communes qui se sont rassemblées en 2008 pour offrir, ensemble, à leurs habitants de meilleurs services publics et relever les défis de ce territoire situé aux portes de Genève. Et ces défis sont grands !

Notre territoire est en effet particulièrement diversifié mais aussi complexe à appréhender. Il est un des territoires les plus riches de France mais également l'un des plus inégalitaires. Il est à la fois le 2^{ème} Pôle urbain du Grand Genève et pour partie aussi un écrin de nature à préserver. Il est autant un territoire où l'on réside qu'un territoire où l'on travaille avec un dynamisme économique à soutenir. Les politiques publiques menées à Annemasse Agglo -comme dans les communes- doivent ainsi répondre à tous ces enjeux pour permettre à ses 90 000 habitants d'y vivre et de s'y sentir bien.

Que ce soit en matière de logement, de cohésion sociale, de mobilité, d'aménagement du territoire ou encore d'économie, les élus devront poursuivre, dans ce nouveau mandat, cette recherche permanente du juste équilibre dans les décisions à prendre. Nous avons la chance de vivre sur un territoire dynamique, pour autant nous devons veiller à ce qu'il se développe de manière équilibrée et durable. Avec un document comme le

SCOT* qui s'établit à l'échelle de l'agglo et qui est actuellement en révision, les élus ont rappelé leur volonté forte de maîtriser la dynamique de développement démographique, en encadrant toujours davantage l'évolution du territoire, ce qui permettra notamment de limiter l'étalement urbain et préserver ses espaces naturels et agricoles. « Faire mieux afin de faire plus » est en quelque sorte le mot d'ordre qui traduit la vision des élus d'Annemasse Agglo pour le territoire, afin de garantir le meilleur cadre de vie possible aux habitants.

ZOOM SUR DEUX SERVICES PUBLICS DE VOTRE QUOTIDIEN GÉRÉS PAR ANNEMASSE AGGLO :

➔ L'eau : de la gestion directe de l'alimentation des usagers en eau potable, à la gestion de l'assainissement collectif, en passant par l'entretien des cours d'eau, ou la lutte contre la pollution, l'eau est la compétence historique d'Annemasse Agglo. Un grand projet de modernisation de la station d'épuration Ocybele à Gaillard est en cours et il vise à rendre plus efficient le traitement des eaux usées.

➔ Prévention et gestion des déchets : Annemasse Agglo assure la collecte, le traitement et la valorisation des déchets de ses habitants. Notre société de consommation crée une quantité importante de déchets que nous devons contribuer à réduire. A cette fin, un schéma directeur des déchets est en cours de rédaction et sera présenté prochainement aux instances communautaires. Deux services publics historiques mais aussi deux sujets environnementaux majeurs.

*SCOT : Schéma de COhérence Territoriale.



Annemasse Agglo

Annemasse - Les Voirons Agglomération

INFO - L'AGGLO ET SES COMMUNES

ZOOM SUR L'INTERCO : À QUOI SERT ANNEMASSE AGGLO ?



à Annemasse, le 08 décembre 2020

Cette année 2020 a été marquée par les élections municipales et intercommunales. Depuis 2014, les élus municipaux et communautaires sont en effet élus en même temps, au suffrage direct dans les communes de 1000 habitants et plus.

Un mode de scrutin relativement récent, pour lequel beaucoup d'électeurs ne disposent pas encore d'une claire compréhension : qu'est-ce que « l'interco » ? A quoi sert-elle ? Quelles sont les compétences de l'Agglo ?

Qu'est-ce que l'intercommunalité ?

Depuis 1999, l'intercommunalité se déploie sous la forme de communautés de communes, communautés d'agglomération (plus de 50 000 habitants avec ville-centre de 15 000 habitants), de communautés urbaines (plus de 250 000 habitants) et de métropoles (plus de 400 000 habitants).

Ces différentes catégories de communautés exercent, en lieu et place de leurs communes membres, un certain nombre de compétences définies par leurs statuts. On distingue parmi elles les **compétences obligatoires** précisément définies par la loi ainsi que différentes **compétences dites « optionnelles »** qu'elles choisissent au sein d'une liste fixée par le législateur. Outre ces compétences définies par la loi, les communautés peuvent se voir transférer par les communes **d'autres compétences dites « facultatives »**.



Alors quelles sont les compétences d'Annemasse Agglo ?

Vous pouvez retrouver la liste exhaustive des compétences obligatoires, optionnelles et facultatives d'Annemasse Agglo sur <https://www.annemasse-agglo.fr/agglo-et-territoire/missions-et-competences>.

Par souci de lisibilité, en voici les grandes lignes, avec quelques exemples d'illustration.

1. **La préservation de l'eau** : de la gestion directe de l'alimentation des usagers en eau potable, à la gestion de l'assainissement collectif, en passant par l'entretien des cours d'eau, ou la lutte contre la pollution, l'eau est la compétence historique d'Annemasse Agglo. En effet, c'est autour d'elle que se fonde l'intercommunalité en 1956, afin de financer les travaux nécessaires à son approvisionnement.
2. **La gestion durable des déchets**
3. **La protection de l'environnement et du cadre de vie** : de l'adoption d'un plan climat, à la coordination du Projet Agricole, en passant par l'élaboration d'un règlement local de publicité.
4. **L'habitat** : politique du logement, amélioration du parc immobilier bâti, actions en faveur du logement social...
5. **L'aménagement du territoire** : élaboration du Schéma de Cohérence Territoriale, création de zones d'aménagement concerté, grands projets (nouvelle gare d'Annemasse, Ecoquartier de l'Etoile) ...
6. **Le développement économique et la formation** : des actions de développement économique (accompagnement des créateurs d'entreprises, à la gestion du téléphérique du Salève...) à la politique locale du commerce, de la gestion des zones d'activité à l'appui au développement de la formation et l'enseignement supérieur...
7. **L'organisation de la mobilité** : de la gestion du réseau de mobilités TAC à l'élaboration d'un schéma directeur en matière cyclable en passant par la gestion de la Maison de la Mobilité ou encore l'aménagement de voiries structurantes...
8. **La coopération transfrontalière** : participation aux études et actions pour le développement durable, l'organisation, la promotion des territoires transfrontaliers du Grand Genève...
9. **La culture et le sport** : Château Bleu, Archipel Butor, Conservatoire de musique, Ecole des Beaux Arts du Genevois, mise en réseau des bibliothèques... mais aussi soutien du milieu associatif.
10. **La cohésion sociale** : du plan d'urgence hivernale à la gestion des EHPAD, de la politique de la ville à l'accueil des gens du voyage...

Les agents de la commune de Lucinges



SERVICE ADMINISTRATIF

De gauche à droite :

Fabienne ROMAN
adjoint administratif en charge de la comptabilité et des paies

Isabelle DUMERCQ
secrétaire générale

Anne-Sophie BELLENGER
agent d'accueil en charge de l'état-civil et de l'urbanisme

Manque : **Stéphanie PARRY-JANSSEN** adjoint administratif en charge de la communication, de la gestion de la salle communale et secrétariat service technique

SERVICE TECHNIQUE

De gauche à droite :

Jean-Marc CONDEVAUX
adjoint technique et garde champêtre

Céline DERVIER
responsable service technique

Daniel MONTMASSON,
adjoint technique



SERVICE PERISCOLAIRE ET SCOLAIRE (suite)



Audrey DESERT
Adjoint d'animation, responsable adjoint du service, périscolaire matin, midi et soir (élémentaires)



Laurence CHALLANDE
Adjoint d'animation, périscolaire midi et soir (maternelles)



Magali FONTANAY
Agent de cantine, d'entretien des locaux et périscolaire soir



Marion AZEVEDO
Agent d'entretien des locaux, périscolaire midi et soir



Patricia BOMBELLI
Agent de cantine, d'entretien des locaux et lingère



Brigitte ROHART
Agent de cantine et d'entretien des locaux



Irène FERNANDES
Agent d'entretien des locaux, périscolaire midi

Etat civil

Naissances

(14 dont 8 autorisations)

- YSÉ TATTEVIN née le 04/01
- SOLARA RICHARD née le 16/02
- VICTOR VINET né le 25/03
- PAULA LUCCIONI née le 09/06
- ZOÉ LE GRAND née le 07/07
- ADÈLE AUBEUF née le 21/07
- RACHEL SEDORNE née le 08/08
- HORTENSE BAJOU née le 24/11

Mariages

(7 dont 5 autorisations)

- DANIELLE LEROY ET RENAUD VIELLARD le 17/03
- JUSTINE MÉHATS ET ARTHUR BAZIN le 21/08
- SANDRINE FELIX ET FABRICE ANSELMO le 05/09
- SANDRA RODRIGUES MACHADO ET PAULO JORGE MATIAS NUNES le 06/11
- KINGA SZYMANSKA ET PATRYK NOSALIK le 21/11

Décès et transcriptions de décès

- ANDRÉ RONGIARD le 08/02
- EUGÈNE GERBAZ le 03/04
- ELIANE NICOLO le 16/04
- PHILIPPE ROJAS-BAEZ le 17/04
- CHARLES VOLAND le 17/05
- CHRISTIANE HUGONNOT le 22/06
- JEAN KIPPEURT le 28/07
- GABRIEL DOUSSET le 12/08
- NICOLE DE MACÉDO le 21/09
- JOSEPH FAVRAT le 21/09
- PHILIPPE GASTINE le 27/11

Décès de natifs de Lucinges habitant une autre commune

- GERMAINE TERRIER le 16/02
- DENISE SADDIER le 21/02
- JULIA GAILLARD le 25/04

Par respect de la vie privée de chacun, sont mentionnées ci-dessous les unions des personnes et les naissances dans les familles ayant donné leur autorisation à la mairie.

SERVICE PERISCOLAIRE ET SCOLAIRE



Sophie MERIOT
Responsable services périscolaires et référente scolaire



Marie ABADIE
Atsem GS et périscolaire matin/midi



Elisabeth BENZI
Atsem MS/GS et périscolaire matin



Christelle SCHMITT
Atsem PS/MS et périscolaire midi

Un cours d'eau BORDE VOTRE PROPRIÉTÉ ?

Savez-vous que vous êtes responsable de son entretien ?

Si votre terrain jouxte un cours d'eau, vous êtes tenu à un entretien régulier de celui-ci. Cet entretien a pour objet de maintenir le cours d'eau dans son profil d'équilibre, de permettre l'écoulement naturel des eaux et de contribuer à son bon état écologique notamment par enlèvement des embâcles (obstacles), débris flottants ou non, par élagage ou recépage de la végétation des rives.

Toutefois, des opérations d'entretien mal adaptées peuvent entraîner des dommages tant pour le milieu aquatique que pour les propriétés riveraines. C'est pourquoi le SM3A – Syndicat Mixte d'Aménagement de l'Arve et de ses Affluents – a réalisé un guide qui s'adresse aux propriétaires riverains d'un cours d'eau et décrit de manière synthétique les opérations d'entretien courant qu'ils peuvent réaliser sans solliciter l'accord des services de la police de l'eau (Etat)

Accessible gratuitement en ligne, vous pouvez télécharger le document sur le site du SM3A : www.riviere-arve.org



APPLICATION SMARTPHONE CHASSECO



Pour une meilleure cohabitation entre usagers de la nature ...

PRÉSENTATION GÉNÉRALE

Unique en France, cette application est l'un des outils majeurs d'information réfléchi et mis au point par la Fédération Départementale des Chasseurs de la Haute-Savoie, au service des utilisateurs du milieu naturel. Il permet désormais à tout détenteur d'un smartphone de se localiser et de connaître instantanément les jours de chasse ainsi que les zones non chassées sur toutes les communes du département et sur fond cartographique.

ACCÈS A L'APPLICATION

L'application Chasseco est disponible gratuitement sur Android et Apple.

Différents moyens pour y accéder :

- ➔ En téléchargeant l'application via Play Store ou Apple Store (sous le nom : partage et nature, pour l'instant - changement prévu prochainement)
- ➔ En utilisant le site internet : www.chasseco.fr
- ➔ En flashant le QR code présent sur les panneaux d'information mis en place par les sociétés de chasse au départ de sentier de randonnée.



INFOS PRATIQUES

SERVICES

MAIRIE	04 50 43 30 93
ANNEMASSE AGGLO	04 50 87 83 00
DÉCHETTERIE (BONNE)	04 50 38 04 62
GARDERIE PÉRISCOLAIRE	04 50 43 72 35
RESTAURANT SCOLAIRE	04 50 15 16 38
ECOLE DE LUCINGES	04 50 43 32 07
BIBLIOTHÈQUE	04 50 85 79 87
ARCHIPEL BUTOR	04 58 76 00 40
TRANSPORTS ANNEMASSIENS	
COLLECTIFS (TAC)	0800 10 00 74
ASSISTANTE SOCIALE	04 50 84 31 52
ANIMAUX SECOURS	04 50 36 03 39
QUESTIONS ADMINISTRATIVES	39 39
MAISON DE LA JUSTICE ET DU DROIT D'ANNEMASSE	04 50 84 06 70



Horaires

Mardi : 9h-12h / 14h-17h30
 Jeudi : 14h-17h30
 Vendredi : 14h-17h30
 Samedi : 9h-11h30

Mail accueil@lucinges.fr

Site lucinges.fr

Facebook mairie de Lucinges

Permanence

Le maire et ses adjoints sont à votre disposition sur rendez-vous.

+ URGENCES

SAMU 15

Pompiers 18

Police - Gendarmerie 17

Police intercommunale

04 50 39 97 90

Service de l'eau

04 50 87 83 00

Urgence dépannage ENEDIS

09 72 67 50 74

Violences faites aux femmes 3919

Enfance maltraitée 119

Pôle Médico-Social d'Annemasse

04 50 33 23 45 / 04 50 33 51 15

Information COVID 19 (24h/24 7j/7)

0800 130 000



DÉCHETTERIES

Les déchetteries sont fermées les dimanches et jours fériés.

Bonne Route de la Ripaille
 Du lundi au samedi
 10h - 12h30 / 14h - 18h
 ⚠ FERMÉE LE JEUDI

Vétraz-Monthoux Les Grands Bois
 Rue Germain Sommeiller
 Seule déchetterie acceptant les professionnels
 Du lundi au samedi
 8h - 18h30
 Du lundi au vendredi pour les professionnels

Saint-Cergues Route de la Vy de l'Eau
 Du lundi au samedi
 10h - 12h30 / 14h - 18h
 ⚠ FERMÉE LE MARDI

Gaillard Rue Transval
 Du lundi au samedi
 8h - 18h

Pour tout renseignement, appelez le 04 50 87 88 88.



La vignette d'accès est obligatoire. Faites votre demande sur annemasse-agglo.fr

RAMASSAGE DES ORDURES MÉNAGÈRES

Il a lieu le vendredi matin. Il n'y a pas de collectes les jours fériés : elles sont anticipées ou rattrapées le mercredi de la même semaine. Pour être collectés, les sacs d'ordures ménagères doivent être disposés dans un *conteneur normalisé*. Celui-ci doit être présent en bordure de voie publique la veille dès 19h ou le jour même avant 4h, poignée tournée vers la route.



DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

JOURNÉE DÉFENSE ET CITOYENNETÉ / majdc.fr



Dès leurs 16 ans révolus, les adolescents (filles et garçons) doivent procéder à leur déclaration au titre du recensement militaire dans leur commune de résidence. Aujourd'hui, les démarches peuvent aussi se faire en un clic !



FRONTALIERS

De nationalité suisse ou binational, si vous travaillez dans le canton de Genève, pensez à vous faire recenser en mairie. Si vous êtes titulaire d'un permis G, assurez-vous que votre adresse de résidence est bien à jour (auprès de votre employeur et de l'office cantonal de la population et des migrations - l'OCPM).

En réalisant ces démarches, vous permettez à notre commune de percevoir une compensation financière genevoise. Cette ressource est indispensable au développement de Lucinges.

OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES (OTV)

Vous pouvez signaler votre départ en vacances auprès de la police municipale intercommunale des Voirons qui se chargera de jeter un œil sur votre résidence durant votre absence.

Signalez votre départ 48 heures à l'avance en remplissant une fiche OTV à récupérer à l'accueil de la mairie ou sur le site internet de la mairie : www.lucinges.fr, rubrique démarches administratives.

INSCRIPTION SUR LA LISTE ÉLECTORALE

Il y a trois possibilités pour vous inscrire :

- ➔ En mairie, aux horaires habituels d'ouverture
- ➔ Par courrier postal comprenant toutes les pièces justificatives
- ➔ Sur le site internet www.mon.service-public.fr (service gratuit, facile, sécurisé et accessible en continu) ou demarches.interieur.gouv.fr

Merci de vous munir d'une pièce d'identité en cours de validité et d'un justificatif de domicile de moins de trois mois.

Conditions nécessaires pour être inscrit sur une liste électorale :

- ✓ Être âgé de 18 ans
- ✓ Être de nationalité française ou ressortissant d'un autre état membre de l'Union européenne
- ✓ Jouir de son droit de vote en France ou dans son pays d'origine pour les ressortissants d'un autre état membre de l'UE
- ✓ Apporter la preuve de son attaché avec la commune d'inscription



PERMIS DE CONDUIRE
 CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ - PASSEPORT
 IMMATRICULATION DE VÉHICULE
 INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES
 VIE DES ASSOCIATIONS

Et bien plus encore...

Toutes vos démarches en un clic en allant sur le site :

demarches.interieur.gouv.fr



SERVICE DES IMPÔTS DES PARTICULIERS D'ANNEMASSE

Depuis le 2 janvier 2020, un nouveau service d'accueil personnalisé sur rendez-vous, réservé aux demandes les plus complexes, sera mis en place au service des impôts des particuliers d'Annemasse.

Pour bénéficier de cette réception personnalisée, les usagers particuliers sont invités à prendre rendez-vous :

- ➔ Sur le site impots.gouv.fr (rubrique Contact)
- ➔ Ou par téléphone au 04 50 43 91 50
- ➔ Ou au guichet du centre des finances publiques d'Annemasse, 3 rue Marie Curie

Centre des finances publiques d'Annemasse

Particuliers
Pour mieux vous servir, l'accueil évolue

Gagnez du temps, prenez rendez-vous !

Sur impots.gouv.fr (rubrique Contact) Au 04 50 43 91 50

Nous vous accompagnons aussi sur nos ordinateurs en libre accès

Nouveaux horaires de réception

	Matin	Après-midi
Lundi	8 h 30 - 12 h	13 h 30 - 16 h
Mardi	8 h 30 - 12 h	13 h 30 - 16 h
Mercredi	8 h 30 - 12 h	13 h 30 - 16 h
Jeudi	8 h 30 - 12 h	13 h 30 - 16 h
Vendredi	8 h 30 - 12 h	

UNIQUEMENT sur RDV

Expressions politiques

LUCINGES AVEC VOUS

Depuis cette année et conformément à la réglementation, un espace d'expression politique est réservé aux listes qui se sont présentées aux électeurs. La règle aurait voulu que les publications soient proportionnelles à la représentation au sein du conseil municipal, soit 79% pour notre liste et 21% pour la liste minoritaire. Toutefois, sur proposition du maire, il a été proposé que l'espace soit réparti à égalité.



Notre plan local d'urbanisme (PLU), voté en octobre 2019, a été reconnu par l'ensemble des acteurs départementaux comme un très bon document d'urbanisme. En effet, il fixe des règles strictes en termes de consommation d'espaces, d'utilisation d'énergie ou d'imperméabilisation des sols. Dans notre territoire, malgré des documents d'urbanisme récents, certaines communes constatent un développement bien supérieur à leur souhait.

En 2021, dans le but justement de maîtriser encore plus efficacement notre développement, nous allons entamer une réflexion afin de phaser les possibilités de développement sur les 10 ans de vie du PLU. Il n'est bien entendu pas question de créer des droits à construire supplémentaires, bien au contraire. L'objectif est avant tout de maîtriser et répartir notre développement. Nous avons cru comprendre que la liste d'opposition, laquelle sera associée à la procédure, soutient notre démarche. Nous ne pouvons que nous féliciter de cette position tout en rappelant cependant qu'un membre non élu de leur liste a entamé un recours en annulation du PLU qui aurait, en cas de succès, l'effet inverse. A chacun ses contradictions.

Participation citoyenne : le contexte sanitaire ne nous a pas permis de vous rencontrer comme nous le souhaitions. Toutefois, comme nous nous y étions engagés, les commissions ont été ouvertes aux membres extérieurs et ce ne sont pas moins de 20 personnes qui participent activement à la vie du village sur la solidarité (CCAS), la vie associative, les travaux, la citoyenneté (CMJ), la communication, l'environnement ou les sentiers.

L'ouverture aux bonnes volontés constitue une richesse pour notre commune.

Les membres de la liste Lucinges Avec Vous

LUCINGES AUTREMENT

Une démocratie vivante à Lucinges...

Grâce aux 301 bulletins de vote exprimés, le 15 mars dernier, soit 45% des votants de notre commune, la liste Lucinges Autrement est présente avec 4 de ses membres au sein du Conseil municipal, depuis juin 2020.

Par nos interventions et propositions, nous cherchons à veiller au respect des idées développées depuis la création de la liste Lucinges Autrement en 2014 et sommes satisfaits de constater que certains points de notre programme critiqués durant la campagne, sont maintenant repris par la majorité municipale. Cependant, nous condamnons les auteurs d'actes dénigrant le Maire et la démocratie par des attaques personnelles indignes d'un débat démocratique serein.



Désireux que nos interventions et prises de parole ouvrent le débat au sein du conseil municipal nous réaffirmons nos priorités,

➔ La maîtrise du budget communal, d'autant plus que la crise sanitaire aura des impacts importants sur les rentrées fiscales de la commune, nous refuserons toute hausse de la fiscalité communale. D'où notre refus en juin dernier de l'augmentation massive du nombre d'élus indemnisés (9 contre 5 auparavant) soit un coût annuel en hausse de 20 200 € y compris les charges pour la commune, le refus de la prime Covid à des personnels communaux non mis en activité partielle alors que plus de 9 millions de français subissent le chômage, le refus de déléguations au Maire en forte croissance et non justifiées.

➔ La transparence et la clarté avec par exemple le refus de l'approbation d'un PV de conseil municipal inexact quant au soutien aux commerçants durant la crise sanitaire.

➔ L'encouragement et le soutien aux commerçants et artisans, ainsi que l'accompagnement des associations communales et les clubs sportifs indispensables à la vie et au lien social de notre village.

➔ L'urbanisme et la préservation de l'environnement en veillant au développement raisonné et harmonieux de notre commune en participant à l'amélioration et à l'adaptation du Plan Local d'Urbanisme (PLU).

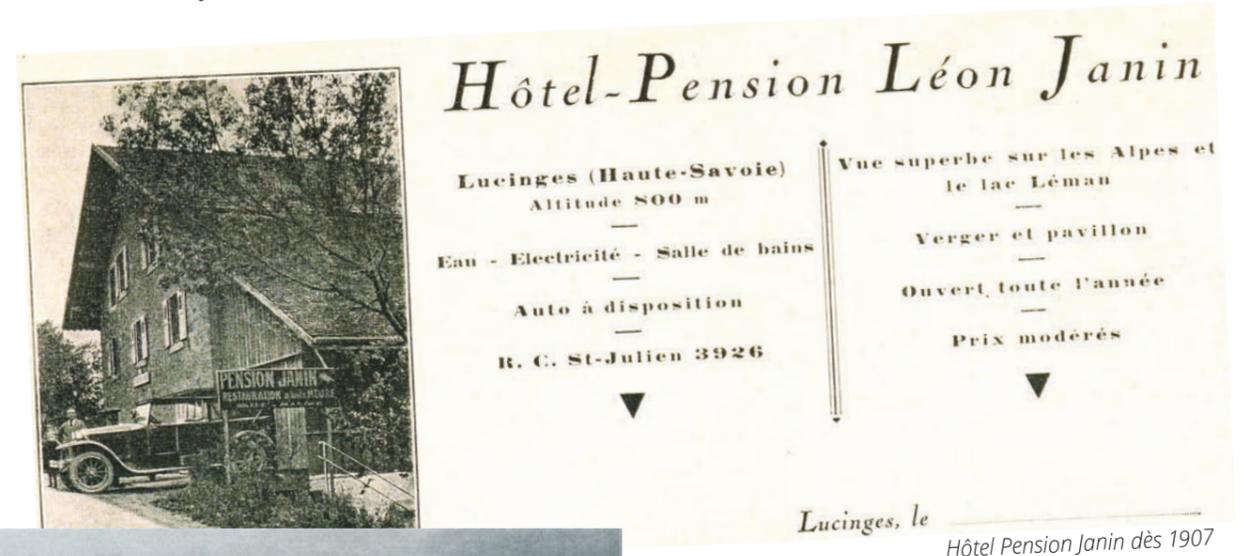
➔ La demande pour obtenir une offre de transport en commun adapté à notre village de la part de l'agglomération et de soutenir la mobilité douce et le covoiturage, en regrettant le manque d'engagement fort pour une desserte communale.

Toujours à votre écoute et disponibles pour dialoguer, ensemble et solidaires, nous vous présentons, chers Lucingeois, nos meilleurs vœux pour 2021.

*Didier, Viviane, Matthieu, Christelle
lucingesautrement@gmail.com*

LUCINGES ET SES HÉBERGEMENTS touristiques

LA PENSION BELLEVUE, LE CHALET LORRAIN « AÉRIUM », L'HÔTEL-PENSION JANIN ET LES EAUX-VIVES. BIEN D'AUTRES LIEUX D'HÉBERGEMENT ONT EXISTÉ (ET EXISTENT TOUJOURS) SUR LA COMMUNE.

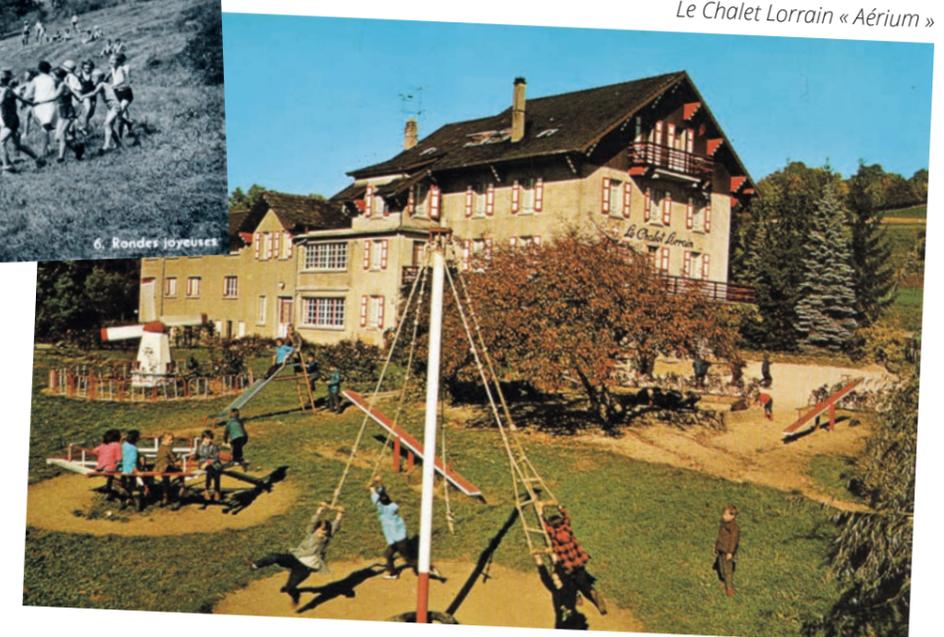


Ces photos sont également extraites du fonds d'archives de Lucinges, un fonds riche de nombreuses photographies, cartes postales, films, témoignages sonores et écrits et disponible à la Bibliothèque Michel Butor.

Collectées dès les années 80, ces archives vivent et s'alimentent au travers du projet «Don de mémoire» initié en 2018 qui a pour but la valorisation du travail de mémoire réalisé et en construction à Lucinges. Depuis 2 ans, ce projet bénéficie de l'aide du Musée Paysalp, situé à Viuz-en-Sallaz.



Les Eaux-Vives vers 1935



Lucinges EN IMAGE



Suivez votre
commune !



Mairie de Lucinges